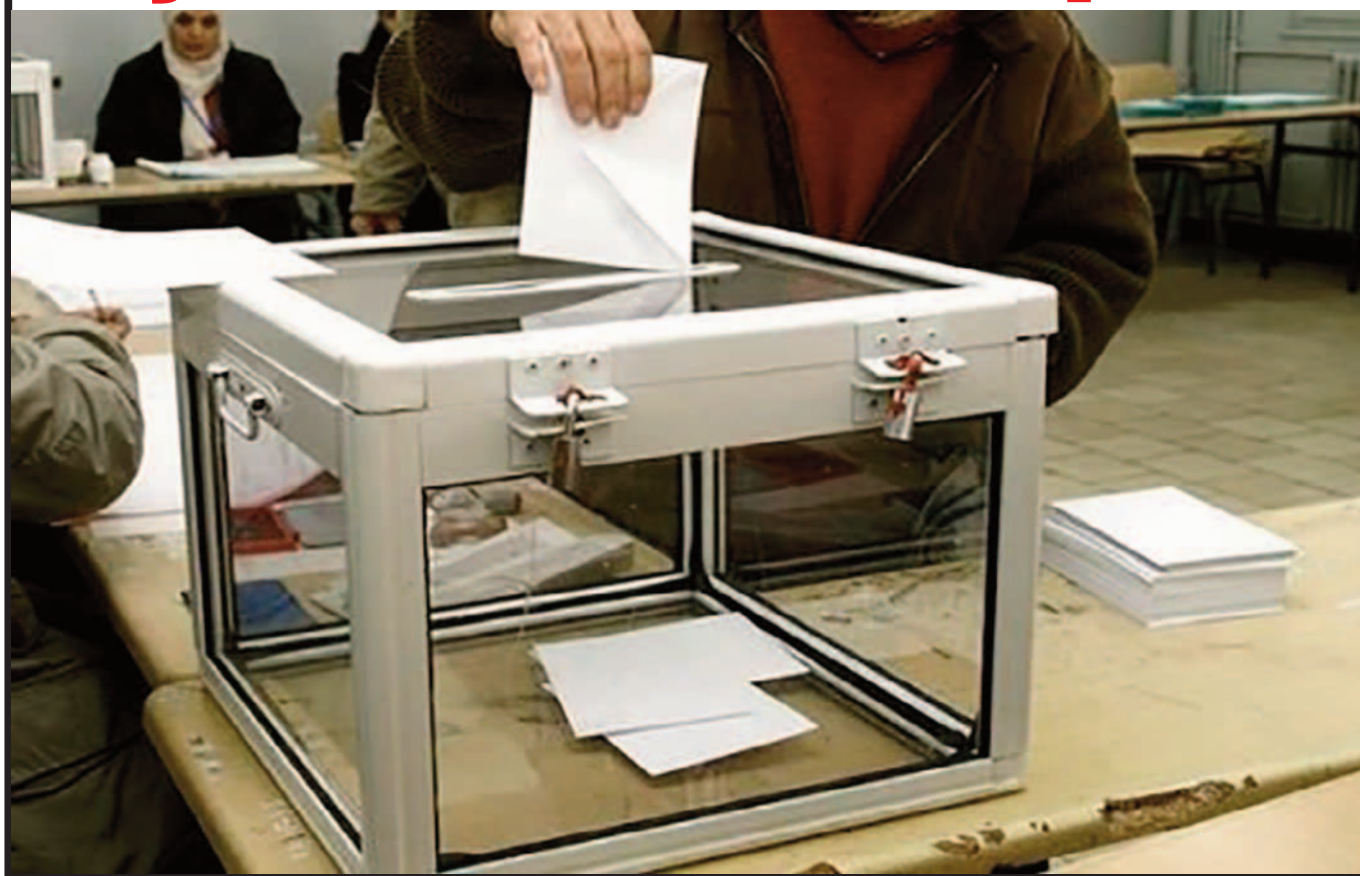


ELECTIONS LÉGISLATIVES

Plus de 24 millions d'électeurs éliront aujourd'hui leurs députés

P3



RÉUNION DU GOUVERNEMENT

La création du muséum national d'histoire naturelle d'Algérie au menu

P2

ASSURANCES

**57,3 milliards DA de chiffre
d'affaires au premier trimestre 2026**

P4

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

**La journée du dimanche
5 juillet chômée et payée**

P2

RÉUNION DU
GOUVERNEMENT

La création du muséum national d'histoire naturelle d'Algérie au menu

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de création du muséum national d'histoire naturelle d'Algérie, dans l'objectif de préserver et promouvoir le patrimoine naturel national, protéger la biodiversité, soutenir la recherche scientifique et renforcer la position de l'Algérie comme destination scientifique, culturelle et touristique, a indiqué un communiqué des Services du Premier ministre. «Cet édifice devrait permettre une avancée majeure dans la gestion du patrimoine naturel national en mettant en place une infrastructure moderne dédiée à la collecte, à la conservation et à la documentation des artefacts d'histoire naturelle nationale, ainsi qu'en assurant la transmission de ce patrimoine aux générations futures, conformément aux engagements de notre pays en matière de protection de l'environnement et de développement durable », a précisé la même source.

Le Gouvernement a également entendu une communication sur la promotion de l'entrepreneuriat dans le milieu de la formation professionnelle, comme démarche concrétisant les directives de Monsieur le Président de la République visant à inculquer une culture de l'initiative et à développer un esprit entrepreneurial chez les apprenants. « L'objectif étant de faire de la formation professionnelle un levier stratégique pour préparer une nouvelle génération de chefs de projet capables de contribuer activement au développement économique », a indiqué le communiqué, avant de poursuivre : «cette approche vise à instaurer une culture entrepreneuriale dès le début du parcours de formation, en permettant aux apprenants d'acquérir les compétences techniques et managériales nécessaires à la création d'entreprises économiques durables et créatrices de valeur ajoutée, plutôt qu'à leur simple intégration sur le marché du travail traditionnel».

R.N

FÊTE DE
L'INDÉPENDANCE

La journée du dimanche 5 juillet chômée et payée

Un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative a indiqué que le dimanche 5 juillet, correspondant à la Fête de l'Indépendance, sera une journée chômée et payée pour l'ensemble des travailleurs des établissements, administrations publiques, organismes, offices publics ainsi que des entreprises privées. « À l'occasion de la Fête de l'Indépendance du 5 juillet, et conformément aux dispositions de la loi n° 63-278 du 26 juillet 1963, portant liste des fêtes légales, modifiée et complétée, le dimanche 5 juillet 2026 est déclaré jour férié, chômé et payé pour tous les travailleurs des établissements et administrations publiques, des organismes et offices publics et privés, ainsi que pour l'ensemble des salariés des entreprises publiques et privées, tous secteurs confondus, quel que soit leur statut, y compris les employés rémunérés à la journée ou à l'heure. », a précisé le communiqué. « Les établissements, administrations publiques, organismes, offices et entreprises concernés sont tenus de prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la continuité du service dans les structures fonctionnant selon un système de permanence ou de travail par roulement », a ajouté la même source.

R.N

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La stratégie nationale soumise à évaluation globale

Les travaux de la commission ont débouché sur une série de recommandations, portant notamment sur "le renforcement de l'efficacité des mécanismes de coordination et de suivi entre les différents secteurs et instances, l'intensification des programmes de formation et de renforcement des capacités, et la poursuite de la numérisation des mécanismes de mise en œuvre et de suivi de la Stratégie.

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Mousserati, a présidé une réunion de la commission nationale chargée du suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, a indiqué, hier, un communiqué de la Haute autorité. La réunion s'est déroulée, mardi, en présence des représentants des instances et institutions souveraines membres de la commission, à savoir le Conseil de la nation, l'Assemblée populaire nationale et le cabinet du Premier ministre, aux côtés des inspecteurs généraux des ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, et de la Justice, d'un représentant du Commandement de la Gendarmerie nationale et du chef de l'Inspection générale des finances, a précisé le communiqué.

Cette rencontre vient "couronner la série de réunions tenues par les sous-commissions chargées du suivi de la mise en œuvre des cinq objectifs de la Stratégie nationale, dont les travaux ont été consacrés à l'évaluation de la mise en œuvre de mesures prévues au titre de l'année 2025, aux progrès réalisés et aux défis et difficultés rencontrés", a souligné la même source. La rencontre a été marquée par "la présentation des rapports des sous-commissions sur les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre des objectifs stratégiques". Elle a également permis de "passer en revue les principales problématiques rencontrées par certains secteurs dans la mise en œuvre, auxquels des solutions ont été proposées, à même de renforcer la coordination entre les différents intervenants", selon le communiqué. La réunion a aussi permis de "procéder à une évaluation globale de l'état d'avancement de la Stratégie nationale" et d'"examiner les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du plan d'action", l'accent ayant été mis sur "la nécessité d'intensifier les efforts au cours de la prochaine étape afin d'assurer le para-



chèvement des mesures prévues dans les délais impartis". Les travaux de la commission ont débouché sur une série de recommandations, portant notamment sur "le renforcement de l'efficacité des mécanismes de coordination et de suivi entre les différents secteurs et instances, l'intensification des programmes de formation et de renforcement des capacités, et la poursuite de la numérisation des mécanismes de mise en œuvre et de suivi de la Stratégie, en particulier à travers la plateforme numérique mise en place par la HATPLC afin de permettre aux différents acteurs de suivre l'état d'avancement de l'exécution des mesures", a souligné le communiqué. Parmi les recommandations figurent également "l'accélération du parachèvement de la promulgation de certains textes juridiques prévus par la Constitution de 2020 et des décrets d'application y afférents, notamment le projet de loi portant simplification des procédures administratives et le texte réglementaire relatif aux

codes de conduite, de manière à offrir un cadre de référence unifié aux différents secteurs, à renforcer les principes de transparence, d'intégrité et de bonne gouvernance, et à consacrer l'approche participative en matière de prévention et de lutte contre la corruption". Au terme de la réunion, Mme Mousserati a affirmé que "le suivi régulier et l'évaluation continue constituent une garantie essentielle pour la réussite de la mise en œuvre de la Stratégie nationale", insistant sur "l'importance de la poursuite de la coordination entre les différents acteurs, et la mobilisation des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés, en vue de renforcer l'efficacité du dispositif national de prévention et de lutte contre la corruption, et d'accompagner le processus de réformes engagé en Algérie en matière de consolidation de la transparence et de promotion de la bonne gouvernance", conclut le communiqué.

R.N

TOURISME-FORMATION PROFESSIONNELLE

La coopération entre les deux secteurs passée au crible

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a coprésidé avec la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, une réunion d'évaluation du bilan de coopération et de partenariat entre les deux secteurs durant le 1er semestre 2026, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère du Tourisme. La rencontre a porté sur les recommandations de la convention-cadre, signée le 10 novembre 2025 et le protocole d'accord portant sur le règlement de la situation des guides touristiques, signé le 6 janvier 2026, a ajouté le communiqué. A cette occasion, Mme Meddahi a mis en avant les efforts consentis par les cadres des deux secteurs pour "exécuter la convention qui s'est soldée par plusieurs opérations qualitatives dans le domaine de la formation et visant à former des acteurs clé dans le domaine du tourisme, à l'instar des guides touristiques et des artisans, ce qui a permis d'augmenter et

d'améliorer le niveau des professionnels et des opérateurs touristiques, voire d'améliorer la qualité des services". Pour la ministre du Tourisme, cette convention s'inscrit dans le cadre des efforts des deux secteurs, visant "à organiser les métiers et à valoriser les ressources humaines, en adéquation avec le marché du travail dans le cadre de la stratégie économique visant à diversifier l'économie nationale, à créer de l'emploi et à concrétiser le plan du gouvernement 2026-2028". Elle a également souligné que cette formation vise "la qualification des ressources humaines capables de fournir des services touristiques de qualité, le développement des établissements touristiques, le renforcement de la durabilité, l'intégration de la technologie et de l'innovation, la modernisation de l'activité touristique et la numérisation de ses structures, afin de consolider la transformation numérique et de promouvoir la destination touristique Algérie".

Pour sa part, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a réaffirmé "l'engagement de son secteur à poursuivre l'accompagnement des professionnels et des artisans", annonçant "la programmation de nouvelles sessions de formation axées sur le marketing numérique, la photographie professionnelle des produits de l'artisanat outre le renforcement des compétences en communication et en langues", insistant, en outre, sur "la priorisation de la mise à disposition d'une main-d'œuvre qualifiée, en adéquation avec les exigences du marché du travail". Par ailleurs, le communiqué précise que la dernière période a été marquée par "la réalisation de résultats significatifs dans le domaine de la formation", et que "4.000 guides touristiques non agréés ont été recensés, dont une partie a déjà régularisé sa situation, tandis que l'opération de régularisation se poursuit".

R.N

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Plus de 24 millions d'électeurs éliront aujourd'hui leurs députés

Le corps électoral à l'intérieur du pays compte 23 872 756 électeurs, appelés à élire 407 députés à l'Assemblée populaire nationale, dont 12 sièges réservés à la communauté nationale établie à l'étranger. Au total, 9 422 candidats sont en compétition pour ces sièges, répartis sur 739 listes électorales.

Les élections destinées au renouvellement des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) se tiennent aujourd'hui, jeudi. Près de 24 millions d'électeurs à travers le pays sont appelés à voter. Les autorités chargées de l'organisation du scrutin assurent que l'ensemble des préparatifs organisationnels et logistiques a été finalisé afin de garantir le bon déroulement des opérations électorales. Parallèlement, l'attention reste particulièrement portée sur le taux de participation, qui constitue le principal enjeu de cette échéance électorale, compte tenu des faibles niveaux de participation enregistrés lors des précédents scrutins. Le corps électoral à l'intérieur du pays compte 23 872 756 électeurs, appelés à élire 407 députés à l'Assemblée populaire nationale, dont 12 sièges réservés à la communauté nationale établie à l'étranger. Au total, 9 422 candidats sont en compétition pour ces sièges, répartis sur 739 listes électorales, dont 613 listes présentées par 32 partis politiques et une alliance électorale, ainsi que 125 listes indépendantes.

Sur le plan organisationnel, l'Autorité nationale indépendante des élections a mobilisé 6 442 centres de vote regroupant 61 423 bureaux de vote répartis dans l'ensemble des wilayas du pays. Elle a également prévu 134 bureaux de vote itinérants destinés aux populations nomades de 15 wilayas du Grand Sud, permettant à près de 31 000 électeurs d'exercer leur droit de vote. Concernant la communauté nationale résidant à l'étranger, 129 centres de vote comprenant 433 bureaux ont été installés au sein de 122 missions diplomatiques et consulaires. Dans le cadre des préparatifs du jour du scrutin, l'Autorité nationale indépendante des élections a appelé, dans un communiqué publié hier, l'ensemble des responsables des bureaux et centres de vote à respecter strictement les principes fondamentaux du système électoral, à accomplir leurs missions avec impartialité, intégrité et neutralité, et à s'abstenir de tout acte susceptible de porter atteinte à la régularité, à l'intégrité, à la transparence ou à la crédibilité du scrutin. Elle a rappelé que le bon déroulement des élections constitue une responsabilité partagée par tous les intervenants. Elle a également lancé un appel à tous les candidats aux élections législatives ainsi qu'à leurs représentants afin qu'ils respectent les dispositions légales et réglementaires en vigueur durant la journée électorale, de manière à garantir le déroulement du scrutin dans des conditions normales et organisées, tout en consolidant les principes de transparence et le respect des règles de la compétition électorale prévues par la loi.

Invité hier de l'émission « L'Invité du jour » sur la troisième chaîne de la Radio algérienne, le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections, Karim Khelafane, a affirmé que toutes les dispositions avaient été prises pour assurer le bon déroulement du



scrutin. Il a expliqué que le vote itinérant concrétise le principe consistant à « rapprocher l'urne électorale du citoyen », grâce au renforcement du nombre de bureaux afin de répondre aux besoins des habitants des nouvelles wilayas du Sud. Les équipes chargées de cette mission parcourent de longues distances pour atteindre les électeurs. Selon lui, ces bureaux enregistrent généralement des taux de participation très élevés, pouvant approcher les 100 %.

S'agissant du vote de la communauté nationale à l'étranger, Karim Khelafane a indiqué que l'opération avait débuté cinq jours auparavant dans des conditions normales, malgré les vagues de chaleur observées dans certains pays. Il a précisé que 854 285 électeurs sont inscrits sur les listes électorales à l'étranger, répartis sur huit circonscriptions électorales, et que les premiers taux de participation se situent entre 2 % et 7 %, des chiffres qu'il juge encourageants, le vote s'étalant sur six jours.

Le ministère de l'Intérieur, chargé des aspects logistiques et matériels, a mobilisé un budget de 23 milliards de dinars, dont 9 milliards destinés aux dépenses centrales et 14 milliards consacrés aux préparatifs au niveau des wilayas. Ces préparatifs comprennent notamment l'impression de 282 millions de bulletins de vote et de 24 millions d'enveloppes électorales, la distribution de 700 000 affiches et de deux millions de dépliants dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation, ainsi que la mise à disposition de 191 unités d'encre phosphorescente et de 5 519 urnes électorales.

Concernant la campagne électorale, Karim Khelafane a affirmé qu'elle s'était déroulée dans un climat serein et dans le respect des dispositions légales, seules quelques infractions limitées ayant été constatées et traitées conformément à la loi. Il a également souligné que de nombreux partis politiques et listes de candidats ont privilégié les réseaux sociaux,

pendant qu'une part importante des espaces gratuits offerts par les médias publics n'a pas été utilisée. En revanche, les radios locales ont connu une forte audience. Le même responsable a insisté sur le fait que la lutte contre la corruption et l'argent illicite en politique demeure une priorité constitutionnelle et légale. Il a précisé que le contrôle du financement des campagnes électorales se poursuivra même après la proclamation des résultats définitifs, afin de garantir la transparence du processus électoral. Karim Khelafane a enfin assuré que l'ensemble des secteurs concernés, notamment les ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Justice, de la Communication et de la Santé, ainsi que les différents corps de sécurité, travaillent en coordination permanente avec l'Autorité nationale indépendante des élections afin d'assurer le bon déroulement du scrutin. Il a rappelé que la loi permet, si les circonstances l'exigent, de prolonger les opérations de vote jusqu'à 20 heures. Les résultats préliminaires seront annoncés dans un délai maximal de 72 heures après la réception du dernier procès-verbal, avant leur transmission à la Cour constitutionnelle, qui statuera définitivement sur les résultats.

Il convient de rappeler que le taux de participation aux élections législatives demeure faible par rapport aux autres consultations électorales. Lors des dernières élections législatives du 12 juin 2021, la participation n'avait pas dépassé 23 %, selon les résultats définitifs annoncés par le Conseil constitutionnel. En comparaison, l'élection présidentielle de 2024 avait enregistré un taux de participation de 46,10 %, selon les résultats définitifs de la Cour constitutionnelle. Quant aux élections locales de 2021, le taux de participation s'était établi à 36,58 % pour les élections communales et à 34,76 % pour les élections des assemblées de wilaya.

Seddik Yahiaoui

ETUSA

Transport gratuit aujourd'hui sur l'ensemble des lignes

L'Entreprise publique de transport urbain et suburbain d'Alger et de sa périphérie (ETUSA) a annoncé, hier, que les services de transport seront gratuits sur l'ensemble de son réseau durant toute la journée du jeudi 2 juillet, en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud. Dans un communiqué, l'entreprise précise que cette mesure vise à permettre aux citoyennes et aux citoyens de se déplacer dans les meilleures conditions vers les centres de vote afin d'accomplir leur devoir national et de participer aux élections législatives prévues aujourd'hui, jeudi. ETUSA ajoute avoir mobilisé l'ensemble de ses équipes sur le terrain afin d'assurer le bon déroulement des services de transport et de répondre aux besoins de déplacement des usagers à l'occasion de cette importante échéance électorale.

R.N

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les modalités d'obtention de l'apostille à partir du 9 juillet précisées

Le ministère des Affaires étrangères a annoncé, mardi, qu'à compter du 9 juillet prochain, date de l'entrée en vigueur, à l'égard de l'Algérie, de la Convention de La Haye du 5 octobre 1961 supprimant l'exigence de la légalisation des documents publics étrangers (Convention Apostille), les documents publics délivrés par plusieurs départements ministériels ne seront plus soumis aux procédures traditionnelles de légalisation consulaire, lorsqu'ils sont destinés à être utilisés dans les Etats parties à cette Convention. Cette mesure concerne les documents délivrés par les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de la Justice, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Éducation nationale et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Les citoyens peuvent introduire une demande d'"apostille" via la plateforme nationale dédiée à cet effet, accessible sur le site électronique apostille.gov.dz, auquel il sera possible d'accéder à compter du 9 juillet prochain, ou en se rendant directement auprès des services compétents relevant des départements ministériels susmentionnés, habilités à délivrer ce certificat, selon la même source. Les citoyens peuvent également se procurer "les vignettes d'apostille" auprès des recettes des impôts ou dans les bureaux d'Algérie Poste à travers l'ensemble du territoire national, a conclu le communiqué.

R.N

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

Autorisation spéciale d'absence pour les travailleurs jeudi

Une "autorisation spéciale d'absence", sans perte de rémunération "la journée entière du jeudi", est accordée à l'ensemble des travailleurs afin de leur permettre d'exercer leur droit de vote "sans entrave", en prévision des législatives du 2 juillet, a indiqué, hier, un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. "Additionnel-

lement au communiqué relatif à l'autorisation d'absence, sans perte de rémunération accordée à l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, pour leur permettre d'exercer sans entrave, leur droit au vote, il convient de préciser

qu'il est entendu par cette autorisation, l'absence de la journée entière du jeudi 2 juillet 2026", a précisé le communiqué.

Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précitées, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté, souligne le communiqué.

R.N

WEEK-END COÏNCIDANT AVEC LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Réunion autour du programme de permanence au ministère du commerce

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a présidé, mardi à Alger, une réunion de coordination avec les directeurs régionaux du commerce afin de faire le point sur le programme de permanence prévu pour le week-end coïncidant avec la Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres par visioconférence, a été consacrée à l'évaluation de la situation du marché national, au suivi des opérations d'approvisionnement des marchés en différents produits, ainsi qu'à l'examen de la mise en œuvre du programme de permanence prévu pour le week-end coïncidant avec la Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, afin d'assurer la continuité de l'activité commerciale et la disponibilité des différents biens et services au profit des citoyens, a précisé le communiqué.

Lors de cette réunion, la ministre a insisté sur la nécessité d'intensifier les opérations de contrôle sur le terrain et d'appliquer rigoureusement les instructions relatives à la protection de la sécurité et de la santé du consommateur, notamment à la lumière de la hausse des températures enregistrée. Elle a également appelé au strict respect des conditions de conservation, de présentation et de commercialisation des denrées alimentaires périssables. Mme Abdellatif a, en outre, souligné l'importance d'assurer le suivi quotidien des flux de marchandises à destination des quatorze wilayas côtières, qui connaissent une affluence croissante des estivants durant cette période, afin de garantir la disponibilité des produits et la continuité de l'approvisionnement, tout en veillant à intervenir immédiatement pour remédier à tout dysfonctionnement susceptible d'affecter l'approvisionnement des marchés.

Au terme de la réunion, il a été procédé à l'évaluation de l'état de préparation et de mobilisation des services extérieurs du ministère pour accompagner les échéances électorales, à travers la garantie de la continuité de l'activité commerciale et la mise en place des conditions nécessaires au bon déroulement de ce rendez-vous national, a conclu le communiqué.

R.E

PÉTROLE

Le Brent à 72,18 dollars le baril

Les cours du pétrole étaient, hier, en baisse dans un marché impacté par l'évolution de la situation géopolitique au Moyen-Orient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, dont c'est le premier jour d'utilisation en tant que contrat de référence, perdait 1,06% à 72,18 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en août, cédait 1,09% à 68,74 dollars. Le marché du gaz européen est, quant à lui, en hausse sur fond de crainte d'un remplissage trop lent des réserves. Le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne, prenait 0,47%, à 43,87 euros le mégawattheure.

R.E

ASSURANCES

57,3 milliards DA de chiffre d'affaires au premier trimestre 2026

Les sociétés d'assurances de dommages demeurent le principal moteur du secteur avec une part de 80,2% de la production globale, totalisant près de 46 milliards de DA de primes émises, en baisse de 1,4%, pour près de 2,5 millions de contrats souscrits.

Le marché national des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 57,3 milliards de dinars (DA) au premier trimestre 2026, en quasi-stagnation par rapport à la même période de 2025 (+0,2%), malgré la bonne tenue des assurances automobiles, de l'assurance Takaful et des activités de réassurance internationale, selon une note de conjoncture du Conseil national des assurances (CNA).

Les sociétés d'assurances de dommages demeurent le principal moteur du secteur avec une part de 80,2% de la production globale, totalisant près de 46 milliards de DA de primes émises, en baisse de 1,4%, pour près de 2,5 millions de contrats souscrits. Les assurances de personnes ont, pour leur part, enregistré un chiffre d'affaires de 6,4 milliards de DA, en recul de 4,5%, tandis que l'activité Takaful a poursuivi son développement avec des contributions de 358,3 millions de DA, en hausse de près de 53%. Les acceptations internationales de réassurance ont également affiché une évolution positive de 26,1%, portant leur chiffre d'affaires à 4,6 milliards de DA. S'agissant de la sinistralité, les déclarations ont atteint 20,4 milliards de DA, en légère baisse de 0,2%, alors que les indemnités ont progressé de 12,2% pour s'établir à 17,3 milliards de DA. Le stock des sinistres à payer a été évalué à 127,3 milliards de DA, en recul de 1,3 milliard de DA sur un an.

Dans la branche des assurances de dommages, le chiffre d'affaires a reculé de 1,4% à 45,9 milliards de DA, sous l'effet notamment de la baisse de 16,2% de la branche Incendie, risques divers (IRD) et du recul de 8,4% de l'assurance transport. Cette contraction a toutefois été partiellement compensée par la progression de plusieurs branches, en particulier l'assurance automobile qui a enregistré une croissance de 11,8% pour atteindre 25,2 milliards de DA, portée notamment par la reprise des importations de véhicules de moins de trois ans, l'augmentation des nouvelles

EPURATION DES EAUX USÉES

L'Algérie désormais pionnière en matière de réalisation de stations

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a affirmé, mardi à Khenchela, que l'Algérie est "aujourd'hui un pays pionnier en matière de réalisation de stations d'épuration des eaux usées". Le ministre a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de Babar, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya de Khenchela, que l'Algérie "est aujourd'hui une référence pour plusieurs pays africains dans le domaine de la construction de STEP, réalisées en recourant aux technologies modernes et dans le respect des normes internationales". Il a ajouté que son département "prévoit la mise en service, avant la fin de l'année en cours, de 26 STEP sur les 70 actuellement en cours de construction dans différentes wilayas du pays et qui viendront s'ajouter aux 235 stations déjà



souscriptions et le développement du segment des flottes. L'assurance agricole a également affiché une hausse de 30,1%, à 836,2 millions de DA, grâce au développement des assurances de production animale et végétale, tandis que la branche crédit a progressé de près de 5% à 563 millions de DA.

L'activité des assurances de personnes a, en revanche, poursuivi son repli (-4,5%), principalement sous l'effet des baisses enregistrées dans les branches prévoyance collective (-7,4%), vie-décès (-2,1%) et assistance (-12,3%). La branche accident a néanmoins progressé de 11,9%, alors que la capitalisation a connu une forte hausse de 388,3%, bien que sur des volumes limités.

Le segment Takaful a confirmé sa dynamique de croissance. Le Takaful général a plus que doublé ses contributions (+102%) à 261,2 millions de DA, grâce notamment aux branches automobile et IRD, tandis que le Takaful familial a enregistré une baisse de 7,7% à 97,1 millions de DA. Pour les affaires internationales de réassurance, la Compagnie centrale de réassurance (CCR) a porté son chiffre d'affaires à 4,6 milliards de DA (+26,1%), soutenu principalement par la progression des branches incendie, transport, engineering et crédit ainsi que par l'intégration de nouveaux comptes et la conclusion de nouveaux traités sur le marché international.

R.E

opérationnelles". M. Bouzegza a indiqué que les STEP devant être mises en service, ajoutées aux usines de dessalement d'eau de mer et aux équipements de déminéralisation actuellement en cours de réalisation dans le sud du pays, "permettront de réduire la consommation d'eau provenant des barrages et des nappes phréatiques". Il a souligné que son département "s'efforce de parvenir à l'équilibre hydrique et de moderniser les infrastructures hydrauliques en s'appuyant sur la numérisation et la gestion intelligente", précisant qu'un "programme important a été élaboré pour assurer l'équilibre hydrique à l'échelle nationale grâce à des usines de dessalement d'eau de mer, 19 unités de ce type, d'une capacité de 3,600 millions m³/jour, étant déjà en service". Le ministre a salué, en conclusion, "la rapidité avec laquelle ont été menés à bien les projets

du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Khenchela, compte tenu de leur importance pour le développement et l'amélioration du service public de l'eau ainsi que pour le renforcement de la sécurité hydrique au bénéfice des habitants de la wilaya". Au cours de cette visite d'inspection, le ministre de l'Hydraulique a assisté à un exposé détaillé sur la situation du secteur dans cette wilaya, et inspecté les travaux de construction d'une STEP dans la commune de Chechar ainsi que le projet de forage d'un puits d'une profondeur de 800 m. Il a également supervisé la mise en eau du barrage d'Oued Lazreg, à Bouhmama, et inauguré la station d'épuration des eaux usées de Babar.

R.E

COOPÉRATION ALGÉRO-ALLEMANDE

L'AAPI et GIZ discutent du développement des projets d'énergie verte

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, mardi à Alger, une délégation de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), conduite par Christian Seiflinger, avec laquelle il examinera les voies et moyens d'améliorer le climat de l'investissement et les perspectives de développement des projets liés aux énergies renouvelables, indique un communiqué de l'Agence. Cette rencontre, tenue en présence de cadres de l'Agence, a permis d'échanger les vues sur les voies et moyens sur l'amélioration du climat de l'investissement, l'encouragement de l'initiative privée, le transfert de technologies, le renforcement des capacités, et le développement de partenariats industriels,

contribuant ainsi à la création d'une valeur ajoutée et à l'intégration dans les chaînes de valeur régionales et internationales. A cette occasion, les deux parties ont évoqué les perspectives de développement des projets liés aux énergies renouvelables, l'AAPI ayant affiché son intérêt à bénéficier de l'expérience allemande et de l'accompagnement technique dans ce domaine afin de faciliter la concrétisation des projets d'investissement y afférents, au regard de leur importance stratégique et leur rôle dans l'accélération de la mutation économique et la consécration de l'investissement durable, ajoute le communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération algéro-allemande et du suivi des préparatifs relatifs au projet d'intégra-

tion des chaînes de valeur entre l'Union européenne (UE) et l'Algérie en matière de technologies propres (Cleantech) et des secteurs prioritaires, en vue d'accompagner les efforts de l'Algérie visant à diversifier l'économie, à développer les chaînes industrielles liées à la Cleantech et à promouvoir la compétitivité des secteurs ciblés, a-t-on appris de même source. Au terme de la rencontre, les deux parties ont réaffirmé leur engagement à poursuivre la coordination et à intensifier la coopération, conformément aux orientations communes, notamment dans les secteurs liés aux énergies renouvelables et à l'économie verte.

R.E



RECETTE PRINCIPALE D'ALGÉRIE POSTE (SAÏDA)

Organisation d'une journée de sensibilisation à la prévention contre les drogues



L l'unité d'Algérie Poste de la wilaya de Saïda a organisé, mardi, une journée de sensibilisation et d'information sur les dangers des drogues et des substances psychotropes au siège de la recette principale de la wilaya, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale contre l'abus et le trafic illégal de drogues, a indiqué cette unité. Le chargé de communication de l'unité d'Algérie Poste, Mezough Mohamed, a précisé à l'APS que cette activité, organisée en coordination avec la cellule d'écoute et de prévention "Santé Jeunes", relevant de la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) spécialisée dans la lutte

contre les drogues, vise à sensibiliser les citoyens aux risques liés à la consommation de drogues et de substances psychotropes, ainsi qu'à faire connaître les moyens de prévention.

Cette action a été marquée par des explications et des conseils de sensibilisation, ainsi que par la distribution de dépliants encourageant l'adoption de comportements sains et le renforcement de la culture de la prévention au sein de la société.

Selon la même source, cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints déployés par les différentes institutions publiques et les partenaires

concernés afin de renforcer la sensibilisation de la société à la gravité du fléau de la drogue, notamment chez les jeunes, et de promouvoir les valeurs de responsabilité collective en matière de prévention et de lutte contre ce phénomène.

La même source a ajouté que cette manifestation a coïncidé avec le lancement de la vente anticipée de timbres-poste commémoratifs dédiés à cette Journée internationale, une initiative qui illustre la contribution d'Algérie Poste au soutien des campagnes nationales visant à promouvoir la culture de la prévention et à sensibiliser aux dangers des drogues.

BOUMERDES

9 interventions chirurgicales au profit d'enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale

Une équipe médicale composée de spécialistes de l'infirmité motrice cérébrale (IMC) chez l'enfant supervise, mardi et mercredi, la réalisation de neuf (9) interventions chirurgicales au profit d'enfants de la wilaya de Boumerdes et des wilayas voisines, au niveau de l'Établissement public hospitalier (EPH) de Thénia, à l'est de la wilaya, a-t-on appris auprès de cet établissement.

La directrice de l'EPH de Thénia, Arab Aldjia, a indiqué à l'APS que ces interventions sont effectuées au service de chirurgie orthopédique et traumatologique de l'hôpital de Thénia, sous la supervision d'une équipe médicale spécialisée, composée d'experts nationaux et étrangers, conduite par le professeur Mesbah El Ouahem, spécialiste en chirurgie orthopédique.

Elle a ajouté que ces interventions s'inscrivent dans le cadre d'un échange d'expertises entre spécialistes de différentes disciplines, ainsi que dans celui de la mise en œuvre des conventions de coopération liant l'EPH de Thénia à diverses structures et établissements hospitaliers.

Mme. Arab a souligné que cette initiative vise à assurer la prise en charge et le traitement des troubles et des déformations de la croissance des os et des membres chez les enfants, notamment ceux résultant de malformations congénitales, ainsi qu'à corriger d'autres types de déformations.

Ces interventions, réalisées en coordination avec la Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Boumerdes, reposent sur des techniques chirurgicales modernes tenant compte des spécificités de la croissance continue de l'enfant, afin d'améliorer ses fonctions motrices et la qualité de vie des jeunes patients, tout en leur permettant de poursuivre leur croissance dans de meilleures conditions, a-t-elle précisé, en outre.

Cette initiative, première du genre dans la wilaya, sera appelée à être reconduite de manière régulière et périodique, en fonction des moyens disponibles, a informé la même source.

LAGHOUAT

2.980 exploitations agricoles raccordées au réseau d'électricité depuis 2024

Pas moins de 2.980 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité dans la wilaya de Laghouat, entre fin 2024 et le 31 mars dernier, a-t-on appris de la direction locale de distribution, filiale de la société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Cet investissement, qui a nécessité une enveloppe globale de 5,5 milliards DA, dont une contribution de l'entreprise estimée à 1,53 milliard de DA, a donné lieu à la réalisation de 1.093 km de lignes électriques permettant d'alimenter ces exploitations agricoles, réparties sur 24 communes de la wilaya, en électricité, a précisé le directeur de distribution, Abdelhakim Louadfel.

Ce programme de développement, a-t-il poursuivi, vise à encourager l'investissement agricole et à renforcer la couverture électrique dans les zones rurales de la wilaya.

Le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, a pour sa part souligné que l'électrification des exploitations agricoles constitue un axe stratégique de la politique de l'Etat pour renforcer la sécurité alimentaire, ajoutant que ce programme de développement devrait permettre une meilleure valorisation du potentiel agricole local, notamment à travers l'extension des terres irriguées.

Ces réalisations, selon le wali, auront un effet direct sur l'amélioration de la production et des rendements agricoles, tout en stimulant l'investissement dans un secteur clé pour la création de richesses et d'emplois.

Le même responsable a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement des pouvoirs publics à accompagner les projets porteurs de valeur ajoutée pour la wilaya.

COMMUNE DE MANSOURAH (BORDJ BOU ARRERIDJ)

Mise en service d'un nouveau poste de transformation électrique

Le réseau de transport d'électricité dans la région Ouest de la wilaya de Bordj Bou Arreridj vient d'être renforcé par la mise en service d'un nouveau poste de transformation électrique dans la commune de Mansourah, a-t-on appris mardi auprès du chef de la division de transport de l'électricité à la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz, Ahcen Djendi.

Le même responsable a précisé que ce poste "a été réalisé dans le cadre du programme d'investissement exécuté par la direction de wilaya de distribution de l'électricité et du gaz pour renforcer les ouvrages de transport de l'électricité et répondre à la demande croissante sur cette énergie conséquemment à l'expansion

urbaine et au développement de l'activité économique dans la région". Selon la même source, cette structure contribuera à assurer la stabilité de l'approvisionnement en énergie électrique et la satisfaction des besoins croissant dans la partie Ouest de la wilaya à l'instar des communes de Mansourah, d'El M'hir, de Haraza, de la localité de "Tizi Kechouchen" dans la commune d'Ouled Sidi Brahim et de la région de Bouktane dans la commune de Teniet En Nasr.

Ce poste d'une capacité de 60-30 kilovolts vient consolider le réseau électrique, améliorer la qualité de l'approvisionnement et développer la performance du réseau, notamment durant les périodes de pic, souligne la même source.

La gestion de ce poste est effectuée à distance depuis le centre de contrôle principal de Bordj Bou Arreridj en coordination avec le centre régional de contrôle du groupe Sonelgaz via un système moderne de surveillance et de contrôle permettant le suivi du réseau et l'intervention rapide en cas de besoin de sorte à assurer la continuité du service.

Selon la même source, la réalisation de ce poste s'inscrit dans le cadre du programme de Sonelgaz visant le renforcement et la modernisation des structures de transport de l'électricité de sorte à suivre l'évolution des besoins et améliorer la qualité du service assuré aux citoyens et aux opérateurs économiques de la partie occidentale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

Mascara : Des colonies de vacances au profit de 5.500 enfants

La wilaya de Mascara a bénéficié de programmes de colonies de vacances et d'excursions vers les plages au profit de 5.500 enfants et jeunes, a indiqué, mardi, le directeur de wilaya par intérim du secteur de la Jeunesse et des Sports, Abdelkader Chetouane.

M. Chetouane a précisé à l'APS que ces colonies et excursions s'inscrivent dans le cadre des programmes du ministère de tutelle et de la wilaya. Il a ajouté que les premiers contingents de bénéficiaires de cette opération, qui se poursuivra jusqu'au mois de septembre pro-

chain, partiront "dans les prochains jours" vers les plages de plusieurs wilayas côtières. Ces colonies de vacances et excursions sont destinées aux enfants et aux jeunes âgés de 6 à 25 ans, issus des différentes communes de la wilaya, notamment ceux inscrits dans les structures de jeunesse de la région, a précisé le même responsable.

La même source a indiqué que les inscriptions des enfants et des jeunes s'effectuent via la plateforme numérique mise en place par le ministère de la Jeunesse pour les colonies de vacances de l'année en cours.

L'encadrement des bénéficiaires sera assuré par des animateurs de colonies de vacances, des membres de la Ligue de wilaya des loisirs et des échanges de jeunes, ainsi que par des associations de jeunesse activant dans la wilaya.

Les participants profiteront d'un programme riche comprenant des activités culturelles, sportives, créatives et touristiques, ainsi que des sorties de détente, souligne-t-on. Il est à rappeler que plus de 5.000 enfants et jeunes avaient bénéficié, l'année dernière, de colonies de vacances et d'excursions vers les plages de plusieurs wilayas côtières.

TIZI OUZOU

Lancement prochain du projet de renforcement en gaz naturel de la façade Nord

Le projet de réalisation d'une nouvelle conduite de renforcement de l'approvisionnement en gaz naturel des localités de la façade Nord de la wilaya de Tizi-Ouzou sera lancé prochainement, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Ce projet d'envergure consiste en la pose d'une canalisation de transport de 28 pouces sur un linéaire global de 77 kilomètres. L'ouvrage prendra son départ depuis la commune de Bordj Menaïel (gazoduc de Hassi R'mel) dans la wilaya limitrophe de Boumerdès, pour venir alimenter et sécuriser le réseau des localités du flanc Nord de la wilaya de Tizi-Ouzou, selon la cellule de communication.

Le wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Essedik Boucetta, qui a effectué, récemment, une visite de travail dans la commune d'Azazga et après avoir suivi un exposé détaillé sur les différentes phases de l'opération, a donné des instructions fermes à l'effet d'accélérer le lancement effectif des travaux de réalisation du projet, a-t-on ajouté.

Qualifié de "vital" et de "hautement stratégique", ce projet vise à améliorer durablement le cadre de vie de la population locale, a-t-on observé.

Selon les chiffres communiqués par la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz, la wilaya dispose d'un réseau de distribution du gaz naturel d'une longueur de 10.602 km avec un taux de raccordement de plus de 93%.

HÔPITAL ABDELKADER-HASSANI (SIDI BEL-ABBES)

Cinq interventions délicates et complexes en chirurgie urologique

L'équipe médicale du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) Abdelkader-Hassani de Sidi Bel-Abbes a accompli un saut qualitatif dans le domaine de la chirurgie urologique, suite au succès inédit à l'échelle locale de cinq interventions chirurgicales délicates et complexes.

Selon les explications fournies par le chef de service d'Urologie et de Chirurgie Rénale, le Professeur Chellaf Sidi Mohammed, ce programme chirurgical innovant a permis la prise en charge de cas complexes de cinq patients. Ainsi, trois opérations de précision ont été menées avec succès pour la cure de sténose urétrale (urétroplastie) chez des personnes souffrant de complications et de séquelles dues à des interventions chirurgicales antérieures infructueuses.

Dans une première du genre au niveau de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, l'équipe médicale a réussi à réaliser deux interventions d'implantation de prothèses péniennes (implants érectiles) pour deux patients. La première a ciblé un patient de 67 ans ayant subi auparavant une prostatectomie (exérèse d'un cancer de la prostate) qui avait entraîné des effets secondaires. La seconde opération a concerné un patient de 47 ans souffrant de complications sévères liées au diabète, affectant l'impactant lourdement au quotidien, a-t-il ajouté.

Cet exploit médical sans précédent ouvre des perspectives thérapeutiques prometteuses pour les patients de la région, a-t-on appris auprès de la direction de cet établissement de santé.

La cellule d'information et de communication a précisé que cette série d'interventions médicales de haute précision s'inscrit dans le cadre d'un atelier de formation théorique et pratique spécialisée.

Cet événement a été accueilli, la semaine dernière, par le service d'Urologie et de Chirurgie Rénale, en coordination avec d'éminents experts et chirurgiens venus d'Alger, dans le but d'échanger les expertises et de s'aligner sur les approches thérapeutiques modernes.

Le Pr Chellaf a souligné que l'intégration et la sédentarisation de ces chirurgies de pointe au sein des hôpitaux publics constituent un acquis social et sanitaire majeur. Cet apport est d'autant plus significatif au regard des coûts exorbitants de ces interventions dans les cliniques privées, en plus d'épargner aux patients les contraintes et la pénibilité des déplacements vers d'autres wilayas ou vers l'étranger.

Il a également été fait mention de la mise en place d'un programme futur, en coordination avec la direction générale, afin d'assurer la pérennité de ces interventions et d'amorcer une transition progressive vers une chirurgie moderne à haute valeur technologique.

De son côté, le directeur général du CHU, Mohamed Bense-noussi, a souligné que l'administration de l'établissement hospitalier a mobilisé l'ensemble des moyens matériels, logistiques et pharmaceutiques nécessaires pour garantir la réussite de cet atelier médical.

M. Bense-noussi a mis en avant le fait que la stratégie de l'hôpital repose sur la modernisation continue des infrastructures et des plateaux techniques, l'objectif étant de rehausser la qualité des prestations et de transformer le CHU de Sidi Bel-Abbes en un pôle sanitaire de référence à vocation régionale par excellence.

TIZI-OUZOU

Des mesures pour accélérer les projets du secteur de l'hydraulique



Des mesures ont été prises par les autorités de la wilaya de Tizi-Ouzou afin d'accélérer la cadence des chantiers des grands projets du secteur de l'hydraulique et sécuriser l'alimentation en eau potable, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Ces mesures ont été prises lors de réunions présidées par le wali, Aboubakr Essedik Boucetta et ayant regroupé les responsables du secteur et les entreprises de réalisation. Les concernés ont été instruits de lever les contraintes techniques et administratives qui concernent certains projets structurants, tout en exigeant une

optimisation de l'alimentation en eau potable (AEP) à travers la wilaya, selon la même source. Ainsi, le wali a exigé l'achèvement rapide des travaux de construction des logements destinés au relogement des riverains de la cuvette du barrage de Souk Tlata (commune de Tadmaït), a-t-on indiqué. L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) a été appelée à accélérer les procédures administratives pour renforcer les chantiers du barrage de Souk Tlata en moyens humains et matériels. Parallèlement, la situation de la distribution de l'eau potable, dans plusieurs communes a été

examinée. M. Boucetta a ordonné la prise en charge "immédiate" des insuffisances enregistrées sur les réseaux. Par ailleurs, lors de visites de suivi des chantiers, M. Boucetta qui a inspecté le projet de doublement de la conduite de transfert d'eau depuis le barrage de Taksebt vers Azazga. Le wali qui a également inspecté le projet de renforcement de la chaîne de distribution d'eau de la partie Ouest de la commune de Maâtkas, a ordonné de parachever les travaux restants "dans les plus brefs délais", indique la même source.

Communes de Doucen et d'Ech Chaïba (Ouled Djellal) : Lancement et mise en service de plusieurs projets de développement

Plusieurs projets de développement ont été lancés ou mis en service dans les communes de Doucen et d'Ech Chaïba (Ouled Djellal) dans le cadre du programme de célébration du 64e anniversaire de l'Indépendance et de la fête de la jeunesse (5 juillet), ont indiqué, mercredi, les services de la wilaya. Le wali, Abderrahmane Dehimi, accompagné des autorités locales civiles et militaires, a présidé, dans la commune d'Ech Chaïba, une cérémonie de pose de la première pierre d'une station de pompage d'une capacité de 200 m/seconde par jour dans le champ aquifère de Mehisser. Devant être réalisée au bout d'un délai de neuf (9) mois, cette station a nécessité un investissement public de plus de 144 millions de dinars, selon la même source qui a précisé que cet équipement permettra de collecter les eaux de ce champ aquifère, de renforcer les capacités de stockage et d'améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) des communes d'Ouled Djellal et de Sidi Khaled. Une opération de raccordement de 182 foyers de la commune d'Ech Chaïba au réseau électrique a éga-

lement été mise en service moyennant une enveloppe financière de 74 millions de dinars et ce, dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des habitants de cette commune. Dans la commune de Doucen, ce sont 169 foyers du hameau Zane Yerdem et un lotissement social de 212 + 168 lots qui ont été raccordés au réseau de distribution du gaz naturel. Cette action, financée à hauteur de 19 millions de dinars, vise, selon les services de la wilaya, à accroître le taux de couverture en gaz naturel et à améliorer la qualité de vie des populations concernées. Le chef de l'exécutif local a souligné que ces "projets vitaux" initiés par l'Etat visent également à répondre au mieux aux besoins des citoyens, ajoutant que dans le cadre du programme arrêté à l'occasion de la date anniversaire du 5 juillet, des Moudjahidine de la région seront honorés, en plus de l'inauguration et de la pose de la première pierre d'autres projets dans plusieurs communes de la wilaya, couvrant différents secteurs tels que l'éducation, l'habitat, l'hydraulique, les travaux publics et l'énergie.

FOOT/ TRANSFERTS

Grimaldo quitte Leverkusen et rejoint l'Atlético de Madrid

L'Atlético de Madrid a officialisé mardi l'arrivée de l'international espagnol Alejandro Grimaldo, en provenance du Bayer Leverkusen, pour un transfert avoisinant les 20 millions d'euros.

"L'Atlético de Madrid et le Bayer Leverkusen ont trouvé un accord pour le transfert d'Alejandro Grimaldo, qui signe jusqu'en juin 2030", a annoncé le club de la capitale espagnole dans un communiqué.

Le latéral gauche de 30 ans, formé au FC Barcelone avant de s'envoler pour le Benfica puis Leverkusen, est "un arrière gauche polyvalent" qui "se distingue par sa technique et sa vision du jeu", ont déclaré les "Colchoneros".

Grimaldo participe actuellement à la Coupe du monde avec la "Roja" mais n'a pas disputé la moindre minute lors des trois matches de la phase de poules.

Il rejoint l'Atlético après trois saisons au Bayer Leverkusen, où il a été un acteur majeur du titre de champion de Bundesliga remporté en 2024 sous la houlette de Xabi Alonso.

L'Atlético de Madrid souhaite renforcer son arrière-garde après une nouvelle saison sans titre, alors que le club a terminé quatrième de La Liga, à 25 points du champion, le FC Barcelone, et s'est incliné face à la Real Sociedad en finale de la Coupe du Roi.

Le Portugais Gonçalo Ramos rejoint l'AC Milan

L'attaquant international portugais du Paris SG, Gonçalo Ramos, s'est engagé avec l'AC Milan, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 française de football, mardi dans un communiqué.

Après trois saisons passées au PSG, Gonçalo Ramos (25 ans), qui n'est jamais parvenu à s'imposer comme titulaire, a été transféré au club lombard, contre un chèque avoisinant les 74 millions d'euros, selon une source proche des négociations, précisant qu'il atteint 90 millions d'euros avec les primes.

Arrivé en 2023 depuis le club de Benfica, le PSG s'était acheté ses services contre 65 millions d'euros. Ramos n'a jamais réussi à s'imposer durablement dans l'onze de Luis Enrique, lui qui concédait souvent que son attaquant "mériterait plus de minutes". Cantonné à un rôle de supersub, égalisant par exemple lors du Trophée des champions à la 90' + 5 contre l'OM, le Portugais a tout de même inscrit 12 buts toutes compétitions confondues lors du dernier exercice. Le joueur, engagé actuellement avec la sélection portugaise au Mondial-2026, aura disputé 131 rencontres sous la tunique parisienne, remportant douze trophées dont deux Ligues des champions d'affiliée.

Monaco lève l'option d'achat d'Ansu Fati et l'engage jusqu'en 2030

L'AS Monaco a annoncé mardi avoir levé l'option d'achat concernant l'attaquant international espagnol Ansu Fati, 23 ans, prêté la saison écoulée sur le Rocher et qui s'est engagé avec le club de la Principauté jusqu'en 2030.

Auteur de 11 buts en championnat de France en 25 apparitions sous le maillot de Monaco en Ligue 1 (pour un total de 12 buts en 30 matches, toutes compétitions confondues), Ansu Fati a donc convaincu le club de lever l'option d'achat qui avait accompagné son prêt en provenance du FC Barcelone l'été dernier.

Selon des sources proches du dossier, Monaco a déboursé 11 millions d'euros pour s'attacher les services du joueur de 23 ans, qui s'est engagé pour quatre saisons, tandis que Barcelone gardera 20% sur l'éventuelle plus-value d'une revente prochaine.

Révéillé très jeune à Barcelone avant de stagner en Catalogne puis à Brighton en Angleterre, l'international espagnol (dix sélections, deux buts), aura pour mission de mener l'attaque de Monaco la saison prochaine.

D'autre part, le club a également annoncé la signature du latéral gauche portugais du Cercle Bruges, Flavio Nazinho, 22 ans, pour quatre ans. Son transfert s'élève à cinq millions d'euros.

Il aura pour tâche de remplacer le Brésilien Caio Henrique, transféré à l'Ajax Amsterdam.

R.S

MONDIAL-2026

La Norvège s'impose 2-1 face à la Côte d'Ivoire et passe en 8^e



La Norvège s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe du monde 2026 en s'imposant 2-1 face à la Côte d'Ivoire, mardi, au terme d'un huitième de finale disputé et indécis jusqu'aux dernières minutes. Comme souvent, Erling Haaland a été le héros de son équipe en inscrivant le but décisif à la 86^e minute, offrant ainsi aux Scandinaves leur première victoire dans un match à élimination directe de l'histoire du Mondial.

Longtemps discret, l'attaquant de Manchester City a eu peu d'occasions face à une défense ivoirienne bien organisée. Mais sur une action initiée par Patrick Berg, qui a attiré plusieurs défenseurs avant d'adresser un centre précis, Haaland a profité d'un moment d'inattention de l'arrière-garde adverse pour tromper le gardien Yahia Fofana. Avec cette réalisation, son cinquième but en trois rencontres, il confirme son statut de principal atout offensif de la sélection

norvégienne. Avant ce dénouement, Antonio Nusa avait ouvert le score pour la Norvège à la 39^e minute grâce à une frappe enroulée imparable. Les Éléphants ont toutefois réagi après la pause en accentuant leur pression. Leur persévérance a été récompensée à la 74^e minute lorsque Amad Diallo, entré en cours de jeu, a conclu une superbe action individuelle ponctuée d'un échange avec Nicolas Pépé pour remettre les deux équipes à égalité. La Côte d'Ivoire a ensuite continué à pousser et s'est procuré plusieurs occasions franches. Dans le temps additionnel, Amad Diallo a obtenu un coup franc dangereux, mais le gardien Orjan Nyland a réalisé une parade décisive pour préserver l'avantage des siens. Malgré l'élimination, les Ivoiriens quittent la compétition avec les honneurs. Pour la première fois de leur histoire, ils avaient atteint la phase à élimination directe d'une Coupe du monde. Leur capi-

taine, Franck Kessié, a reconnu la déception suscitée par ce scénario, tout en soulignant les progrès accomplis par la sélection durant le tournoi. Le sélectionneur norvégien, Ståle Solbakken, a salué le sang-froid de son buteur vedette, rappelant que, même peu sollicité pendant une grande partie de la rencontre, Haaland demeure capable de faire basculer un match à tout moment. La Norvège retrouvera désormais le Brésil en quarts de finale, avec un duel très attendu entre Erling Haaland et le défenseur Gabriel, adversaires habituels en Premier League. Cette qualification marque une étape importante pour le football norvégien, qui n'avait jamais remporté de rencontre à élimination directe en Coupe du monde. Les joueurs ont célébré cet exploit avec leurs supporters en exécutant leur traditionnel « Viking Row », symbole de cette victoire historique.

R.S

DANS UN STADE AZTECA ACQUIS À SA CAUSE

Le Mexique domine l'Équateur et poursuit sa route vers les 8es de finale

Le Mexique a validé son billet pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde 2026 en s'imposant sans difficulté face à l'Équateur (2-0), le 30 juin, dans un stade Azteca acquis à sa cause. Solides et entreprenants durant la première période, les joueurs de Javier Aguirre ont rapidement pris l'ascendant sur une équipe équatorienne incapable de rivaliser dans le jeu. Ils affronteront au prochain tour le vainqueur du duel entre l'Angleterre et la République démocratique du Congo. Le coup d'envoi de la rencontre a

été retardé par des orages, mais cela n'a en rien perturbé les Mexicains. Portés par un public enthousiaste, ils ont immédiatement imposé un pressing intense et multiplié les offensives. Malgré plusieurs occasions franches de Luis Romo, Gilberto Mora et Raúl Jiménez, la défense équatorienne résistait encore. L'Équateur s'est procuré sa meilleure opportunité à la 17^e minute lorsque John Yeboah a trouvé le poteau sur une frappe dangereuse. Cette alerte n'a toutefois pas freiné les ambitions du Mexique. Quelques minutes plus

tard, Julián Quiñones a ouvert le score grâce à une frappe puissante sous la barre transversale. Raúl Jiménez a ensuite doublé la mise à la 31^e minute d'un tir précis, offrant aux siens un avantage confortable avant la pause. En seconde période, les locaux ont choisi de gérer leur avance sans réellement chercher à accélérer le rythme. L'Équateur, peu inspiré offensivement, n'a jamais réussi à inquiéter sérieusement la défense mexicaine. Le gardien Hernán Galindez a néanmoins évité un score plus lourd en repoussant deux tentatives de

César Montes et Johan Vásquez. Les Équatoriens ont connu une fin de rencontre encore plus compliquée avec l'expulsion de Piero Hincapié dans le temps additionnel pour avoir enfreint une nouvelle règle disciplinaire instaurée par la FIFA. Maîtrisant son sujet du début à la fin, le Mexique poursuit ainsi son parcours avec confiance. Grâce à une première période de grande qualité et à une gestion sereine de son avantage, la sélection mexicaine confirme ses ambitions dans cette Coupe du monde avant un huitième de finale qui

FOOT / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'USM ALGER

Les bilans moral et financier approuvés

Les membres de l'Assemblée générale de l'USM Alger, réunis mardi en session ordinaire, ont approuvé les bilans moral et financier du club, tout en réaffirmant son soutien à l'équipe en prévision de la nouvelle saison sportive, a indiqué un communiqué du club algérois, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football.



Les travaux de l'AG ordinaire, organisés au siège du "Serport", ont été présidés par le Président-directeur général du groupe, Riyad Hadjar, en présence du président du Conseil d'administration du club, Bilal Nouioua, du directeur général sportif Saïd Allik, ainsi que des membres du Conseil d'administration et des actionnaires. La réunion a été consacrée à l'examen des différents dossiers liés à la gestion du club et aux préparatifs de la prochaine saison, avec un accent particulier mis sur la préservation de la stabilité de l'équipe et le renforcement de l'effectif par des éléments de qualité susceptibles d'accroître la compétitivité du groupe et d'atteindre les objectifs fixés, selon la même source. A cette occasion, le PDG du groupe Serport a réitéré l'engagement de l'entreprise propriétaire à poursuivre son accompagnement de l'USM Alger, soulignant que tous les moyens nécessaires seront mobilisés afin de

garantir les meilleures conditions de travail, notamment durant le mercato estival, en vue de renforcer l'effectif par de nouveaux joueurs. De son côté, Bilal Nouioua a salué le soutien apporté par la société propriétaire, estimant que les moyens mis à la disposition du club traduisent la volonté du groupe Serport de permettre à l'USM Alger d'atteindre ses objectifs sportifs. Pour sa part, Saïd Allik a indiqué que la direction sportive poursuivait son travail selon une vision visant à bâtir une équipe plus forte et plus compétitive, à même de répondre aux attentes des supporters du club. Les travaux de l'assemblée générale se sont achevés sur la volonté commune de poursuivre le travail dans un esprit de coordination et d'harmonie entre les différentes composantes du club, avec le renouvellement de l'engagement de la société propriétaire à fournir les moyens nécessaires pour accompagner le parcours de

l'USM Alger durant la prochaine étape. L'USM Alger reste sur une saison particulièrement réussie, marquée par la conquête de la Coupe d'Algérie aux dépens du CR Belouizdad (2-1), ainsi que par le sacre en Coupe de la Confédération de la CAF après une victoire face au Zamalek SC à l'issue de la séance des tirs au but (8-7), après deux matchs nuls (1-1) à l'aller comme au retour. En prévision du nouvel exercice, dont le coup d'envoi est prévu le 20 août prochain, la direction de l'USM Alger a annoncé dimanche la prolongation du contrat de l'entraîneur sénégalais Lamine Ndiaye pour deux saisons supplémentaires, une décision qui traduit la volonté des dirigeants de préserver la stabilité technique au sein du champion d'Afrique afin de consolider les acquis et de poursuivre les résultats positifs sur les scènes nationale et continentale.

R.S

ARABI SAOUDITE

Al-Ahli Djeddah passe à l'offensive pour engager Hadj Moussa

Le club saoudien d'Al-Ahli Djeddah, a formulé une importante offre afin de s'attacher les services de l'ailier international algérien de Feyenoord Rotterdam (Div.1 néerlandaise de football), Anis Hadj Moussa, a indiqué le site spécialisé Foot Mercato. Selon la même source, Al-Ahli a décidé d'accélérer les négociations en présentant une offre financière conséquente, dont le montant n'a toutefois pas été révélé. Le club de Djeddah, qui compte dans ses rangs le capitaine de la sélection algérienne Riyad Mahrez, souhaite renforcer son secteur offensif en vue du prochain exercice. Les dirigeants saoudiens anticiperaient notamment un éventuel départ de Mahrez et auraient identifié Hadj Moussa comme la cible idéale pour lui succéder. Lié au club néerlandais jusqu'en juin 2030, Hadj Moussa (24 ans) s'est imposé comme l'un des joueurs les plus en vue de Feyenoord depuis son arrivée. Auteur d'une saison convaincante en Eredivisie, il a inscrit 11 buts et délivré sept passes décisives en 30 rencontres de championnat, attirant ainsi l'intérêt de plusieurs formations étrangères.

Hadj Moussa fait partie des 26 joueurs retenus pour la Coupe du monde 2026, qui se déroule actuellement aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

R.S

TENNIS / TOURNOI "M15" MONASTIR

Makhlouf et Sahtali, un duel 100% algérien au premier tour

Les tennismen Nazim Makhlouf et Toufik Sahtali seront engagés dans un duel 100% algérien au premier tour du tournoi "M15 Monastir", qui se déroule du 30 juin au 5 juillet en Tunisie, selon le tirage au sort effectué mardi.

Un match qui s'annonce a priori à l'avantage de Sahtali, classé tête de série N2 de ce tournoi, et qui partira donc légèrement favori par rapport à son compatriote. Dotée d'un pize-money de 15.000 USD et programmée sur des courts en surface rapide, la compétition a drainé la participation de joueurs venus des quatre coins du monde, notamment, de Suède, de Grande Bretagne, des Etats Unis, d'Inde et du Chili. Le vainqueur de ce duel 100% algérien affrontera au prochain tour le vainqueur du match qui mettra aux prises le Tunisien Alaâ Trifi et le Français Charles Bertimon.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS/TRANSFERTS

Le défenseur Toufik Cherifi signe à la JS Kabylie

Le défenseur algérien Toufik Cherifi s'est engagé avec la JS Kabylie, en provenance du Club Africain après la fin de son contrat, a annoncé mercredi le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football sur son site officiel.

"La JS Kabylie est heureuse d'annoncer le retour de l'un de ses enfants, Toufik Cherifi. Formé au club, le défenseur revient après son passage au Club Africain, une expérience qui lui a permis de gagner davantage en maturité et en expérience", a écrit le club sur sa page officielle facebook. Apprécié pour sa solidité défensive, son sens de l'anticipation et sa générosité dans l'effort, "Cherifi retrouve aujourd'hui un environnement qu'il connaît parfaitement et auquel il reste profondément attaché", a ajouté le club de Ligue 1, souhaitant la bienvenue et beaucoup de réussite pour cette nouvelle étape.

C'est la troisième recrue estivale pour la JS Kabylie après avoir assuré le recrutement du milieu défensif Messala Merbah, en provenance du CS Constantine, et du jeune milieu de terrain de l'ES Ben Aknoun, Badis Bouamama (21 ans). Par ailleurs, le club de la ville des genêts a décidé de résilier les contrats des défenseurs Laid Chahine Bellaouel et du Tchadien Ecuia Célestin. Dans le cadre de la restructuration du club, la direction a nommé l'ancien international Yazid

Mansouri, au poste de Directeur technique sportif (DTS), et Kamel Yesil en tant que porte-parole officiel du club. La JSK a bouclé la saison 2025-2026 à la 5e place au classement finale, en compagnie de l'Olympique Akbou, avec 45 points chacun, échouant à se qualifier à une compétition continentale.

LE TUNISIEN HOUSSEM TKA S'ENGAGE AU CR BELOUIZDAD POUR TROIS SAISONS

Le milieu de terrain tunisien Houssein Tka s'est engagé au CR Belouizdad pour un contrat de trois ans, en provenance de l'Espérance Sportive de Tunis, afin de renforcer les rangs de l'équipe en prévision de la nouvelle saison sportive, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis sur ses réseaux sociaux. Le club algérois a précisé, dans un communiqué officiel, que le joueur de 25 ans a paraphé un contrat de trois saisons, devenant ainsi la toute nouvelle recrue durant le mercato estival actuel.

Le milieu de terrain tunisien possède un palmarès riche en titres, lui qui a défendu les couleurs de l'ES Tunis depuis 2023, avec laquelle il a remporté deux titres de champion de Tunisie, deux Coupes de Tunisie, ainsi que deux Supercoups.

Le joueur s'était également illustré auparavant sous les couleurs de l'US Monastir, club avec lequel il avait décroché la Coupe de Tunisie

lors de la saison 2019-2020 et la Supercoupe de Tunisie pour la saison 2020-2021.

LE MC ORAN OFFICIELLE L'ARRIVÉE DE QUATRE RECRUES

Le MC Oran a annoncé mardi sur ses réseaux sociaux, la signature de quatre nouveaux joueurs afin de renforcer son effectif en prévision de la saison 2026-2027, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football. Il s'agit de l'attaquant Ismaïl Saâdi (ex-JS Saoura), qui s'est engagé jusqu'en 2028, de l'avant-centre Ahmed Ghennam (ex-CR Témouchent), lié au club pour la même durée, du défenseur Houari Baoouche (ex-CS Constantine), signataire d'un bail courant jusqu'en 2029, ainsi que de l'attaquant gabonais Edlin Randy Essang-Matouti (ex-USM Khenchela), qui a lui aussi signé un contrat jusqu'en 2028, précise la même source. "La présentation officielle des quatre recrues interviendra dans les prochains jours. Le club leur souhaite la bienvenue et espère qu'ils contribueront à renforcer la compétitivité de l'équipe lors du prochain exercice", conclut le communiqué du club oranais de L1. Sous la houlette de l'entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouezzi, la formation oranaise a terminé le précédent exercice au pied du podium (4e, 49 pts), échouant à se qualifier à une compétition continentale.

R.S

International

CRISE POST-ÉLECTORALE AU CAMEROUN

Trois mineurs demeurent incarcérés à Douala

Huit mois après leur arrestation lors des manifestations ayant suivi l'élection présidentielle d'octobre au Cameroun, trois mineurs restent détenus à la prison de New Bell, à Douala. Interpellés dans leurs quartiers à l'approche de la proclamation de la victoire de Paul Biya, ils ont récemment comparu devant le tribunal de première instance de Bonanjo. Aucune accusation n'a finalement été retenue contre eux. Toutefois, leur libération reste conditionnée au paiement d'une caution de 100 000 francs CFA ainsi qu'à la présentation de deux garants.

Selon Philippe Nanga, coordonnateur de l'organisation Un Monde Avenir, ces exigences sont difficiles à satisfaire. L'un des adolescents, âgé de 16 ans et atteint de tuberculose en détention, ne dispose ni de famille ni de relations à Douala. Un autre est soutenu par une famille en grande précarité, incapable de réunir la somme demandée.

L'organisation plaide pour leur libération immédiate et réclame également un accompagnement médical et psychologique afin de les aider à surmonter les conséquences de leur détention. D'après une autre ONG, au moins 130 mineurs âgés de 13 à 17 ans ont été arrêtés durant cette crise. Si la majorité a été libérée, certains cas pourraient encore ne pas avoir été recensés.

GUINÉE-BISSAU

Polémique après l'annonce par la Cédéao d'une révision constitutionnelle

La médiation de la Cédéao est à nouveau critiquée à Bissau, sept mois après la prise de pouvoir des militaires et l'annulation du processus électoral. Le chef de la délégation, le ministre des Affaires étrangères de la Sierra Leone, Timothy Kabba, a créé la surprise en annonçant qu'une révision constitutionnelle serait soumise à référendum. L'opposition affaiblie, avec des leaders forcés au silence ou à l'exil, dénonce une ingérence et critique la médiation « ratée » de l'organisation régionale. C'est depuis Lisbonne que s'exprime Elton Infandá, porte-parole de l'équipe de Fernando Dias, vainqueur auto-proclamé des élections avortées de novembre 2025. Selon lui, la Cédéao a outrepassé son mandat de médiateur. « La Cédéao ne fait qu'agrandir le problème ! Plus aucun Bissau-Guinéen ne croit en son impartialité ! En annonçant la tenue d'un référendum constitutionnel, l'organisation légitime tout ce que les militaires putschistes ont fait depuis leur prise du pouvoir. En tant que médiateurs, ils n'ont même pas consulté l'opposition ! »

Le texte n'a pas encore été promulgué par le président Horta N'Tam, mais l'opposition estime qu'une nouvelle Constitution pourrait avoir de sérieux impacts sur les élections dont la date a été fixée en décembre 2026. « Nous n'acceptons pas un changement de Constitution imposé par un groupe qui a pris le pouvoir de façon illégale. Que vont-ils nous imposer pour les prochaines élections ? Quels candidats vont-ils autoriser ? Ils préparent leur futur ! »

En réponse aux critiques de l'équipe de Fernando Dias, la Cédéao précise dans un communiqué qu'elle n'a pas « validé un processus constitutionnel au nom du peuple de la Guinée-Bissau », mais qu'elle s'est contentée de « communiquer la feuille de route politique discutée avec les autorités nationales ».

105^e ANNIVERSAIRE DU PARTI COMMUNISTE CHINOIS (PCC)

Xi Jinping promet une armée « forte » et une Chine « unie »

À l'occasion du 105^e anniversaire du Parti communiste chinois (PCC), célébré le 1^{er} juillet 2026, le président Xi Jinping a réaffirmé ses priorités politiques : renforcer les capacités militaires de la Chine, poursuivre la lutte contre la corruption au sein du Parti et parvenir à la réunification avec Taïwan. Devant les dirigeants du PCC et les responsables militaires réunis à Pékin, il a insisté sur la nécessité de maintenir le contrôle absolu du Parti sur l'armée et d'accélérer la modernisation des forces armées. Xi Jinping a également promis de poursuivre la vaste campagne anticorruption qui touche les plus hauts niveaux de l'appareil militaire. Cette offensive a déjà conduit au limogage de plusieurs hauts responsables, dont deux anciens ministres de la Défense, suscitant des interrogations sur l'organisation et l'efficacité de l'armée chinoise. Le chef de l'État a par ailleurs renouvelé son engagement à reprendre le



contrôle de Taïwan, qu'il considère comme une province chinoise, en dénonçant toute ingérence étrangère dans ce dossier. Le même jour, une nouvelle loi sur « l'unité ethnique » est entrée en vigueur. Présentée par

Pékin comme un moyen de renforcer la cohésion nationale et de lutter contre le séparatisme, elle prévoit également des poursuites contre certaines personnes ou organisations étrangères. Taïwan et plusieurs organisations de

défense des droits humains dénoncent un texte susceptible de renforcer la répression des minorités, notamment au Xinjiang et au Tibet, tout en étendant l'influence juridique de la Chine au-delà de ses frontières.

FRATERNITÉ SAINT PIE X

Quatre évêques ordonnés sans l'accord du Vatican



La Fraternité sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX), mouvement catholique traditionaliste, procède ce 1^{er} juillet 2026 à l'ordination de quatre nouveaux évêques à Écône, en Suisse, sans l'autorisation du pape Léon XIV. Cette décision ravive les tensions avec le Vatican, près de 38 ans après les consécrations épiscopales de 1988 qui avaient conduit à un schisme.

Les nouveaux évêques, originaires de France, des États-Unis et de Suisse, seront consacrés lors d'une messe célébrée en latin devant plusieurs milliers de fidèles. La FSSPX explique cette initiative par le besoin de renforcer son épiscopat, estimant que ses deux évêques en activité ne suffisent plus à répondre aux besoins de la communauté, présente dans 77 pays.

Le Vatican a tenté d'éviter cette nouvelle rupture. Dans une lettre adressée à la Fraternité, le pape Léon XIV a appelé ses responsables à renoncer aux ordinations, rappelant que l'unité de l'Église constitue un principe fondamental. Malgré cet appel, le supérieur général de la FSSPX, l'abbé Davide Pagliarani, a confirmé le maintien de la cérémonie, affirmant que son mouvement demeure fidèle à l'Église.

Le principal désaccord porte toujours sur le rejet, par la Fraternité, des réformes issues du concile Vatican II, notamment celles concernant l'œcuménisme et le dialogue interreligieux, que le Saint-Siège considère comme essentielles.

IRAN-ÉTATS-UNIS

Des pourparlers techniques relancés au Qatar

Des discussions techniques indirectes entre des responsables américains et iraniens, menées par l'intermédiaire de médiateurs, ont débuté ce mercredi à Doha, dans le cadre d'efforts diplomatiques visant à apaiser les tensions après les frappes échangées entre les deux parties.

Les États-Unis et l'Iran ont annoncé l'envoi de responsables au Qatar afin de participer à des réunions destinées à mettre en œuvre les dispositions d'un mémorandum d'entente conclu entre les deux pays pour mettre définitivement fin à la guerre au Moyen-Orient. Toutefois, Téhéran a démenti toute intention de mener des négociations directes avec les Américains. Un diplomate au fait des négociations, s'exprimant sous couvert d'anonymat auprès de l'Agence France-Presse (AFP) en raison de la sensibilité du dossier, a confirmé que les discussions étaient en cours. Il avait auparavant indiqué que « des responsables américains et iraniens tenaient ce mercredi à Doha des discussions techniques indirectes, par l'intermédiaire de médiateurs qatariens et pakistanais ». De son côté, un haut responsable iranien a déclaré à Reuters que les discussions indirectes entre Téhéran et Washington se poursuivaient depuis mardi soir à Doha. Selon lui, les échanges portent principalement sur le déblo- cage des avoirs iraniens gelés ainsi que sur le détroit d'Ormuz.

Le diplomate a précisé que ces discussions, menées à un niveau technique, sont consacrées aux modalités d'application du mémorandum d'entente et s'appuient sur les progrès réalisés lors du sommet du lac de Lucerne, en Suisse. Le mémorandum, signé le 17 juin grâce à une médiation du Qatar et du Pakistan, puis entériné lors d'un sommet à Lucerne, prévoit notamment :

- un cessez-le-feu de 60 jours sur l'ensemble des fronts de la guerre déclenchée le 28 février par des frappes américano-israéliennes contre l'Iran ;
- la réouverture du détroit d'Ormuz ;
- la levée du blocus américain contre les ports iraniens ;
- le dégel d'une partie des avoirs iraniens ;
- ainsi que l'établissement d'un calendrier en vue d'un accord définitif mettant fin au conflit et ouvrant la voie à un compromis sur le programme nucléaire iranien.

L'Iran a annoncé l'envoi d'une équipe d'experts au Qatar ce mercredi, tout en rejetant les déclarations du président américain Donald Trump selon lesquelles des négociations directes devaient avoir lieu.

« DIFFICULTÉS DE MISE EN ŒUVRE »

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaï, a indiqué que la délégation iranienne serait dirigée par le vice-ministre des Affaires étrangères Kazem Gharibabadi. Il a toutefois insisté sur le fait qu'« aucune réunion de négociation avec les États-Unis n'aura lieu à quelque niveau que ce soit ».



Le diplomate cité précédemment a également précisé que les envoyés américains Jared Kushner et Steve Witkoff ne participeraient pas à ces discussions techniques.

Mardi, Jared Kushner et Steve Witkoff se sont entretenus avec le Premier ministre et ministre qatari des Affaires étrangères, Cheikh Mohammed ben Abdelrahmane Al-Thani, afin d'examiner « les derniers développements des discussions en cours entre les États-Unis et la République islamique d'Iran », selon un communiqué du ministère qatari des Affaires étrangères.

La réunion a également porté sur le cessez-le-feu au Liban, les participants soulignant l'importance de le consolider afin de préserver l'unité, la souveraineté et la stabilité du pays. Malgré la signature du mémorandum, les tensions entre Téhéran et Washington ont repris à la fin de la semaine dernière, avec plusieurs échanges de tirs liés à l'application par l'Iran de la souveraineté qu'il revendique sur le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz.

Le Commandement central américain (CENTCOM) a annoncé avoir frappé dix objectifs militaires iraniens en réponse à ce qu'il qualifie « d'agression continue contre la navigation commerciale ». L'Iran affirme avoir riposté en visant des bases américaines au Koweït et à Bahreïn, deux pays qui ont condamné ces attaques. Le président du Parlement iranien et principal négociateur avec les États-Unis, Mohammad Bagher Ghalibaf, a déclaré mardi à la télévision :

« Lorsqu'une guerre d'une telle ampleur prend fin, il est inévitable que surgissent des difficultés de mise en œuvre, des incidents et des di-

vergences d'interprétation, surtout lorsque des acteurs comme Israël sont impliqués. » Le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz a ralenti durant le week-end.

Les représentants des armateurs et des syndicats du secteur maritime mondial ont annoncé mercredi maintenir la classification du détroit d'Ormuz comme zone de guerre au moins jusqu'au 9 juillet.

Malgré les incertitudes régionales, le prix du Brent est resté relativement stable mercredi, légèrement au-dessus de 70 dollars le baril.

Un calme relatif

Selon Mohammad Bagher Ghalibaf, la délégation iranienne concentrera ses efforts sur la mise en œuvre des dispositions relatives au Liban et au détroit d'Ormuz.

Il a affirmé : « La République islamique est naturellement déterminée à respecter l'accord. L'adversaire, c'est-à-dire les États-Unis et leur allié, doit également honorer ses engagements. »

Les échanges de tirs semblaient s'être atténués dans les jours précédant les discussions de Doha.

Au Liban également, les affrontements entre Israël et le Hezbollah ont connu une baisse d'intensité.

Téhéran insiste sur le fait que tout accord devra inclure la fin du conflit au Liban ainsi que le retrait des forces israéliennes des territoires qu'elles occupent dans le sud du pays. Cependant, le ministre israélien de la Défense, Israël Katz, a déclaré mercredi, lors d'une cérémonie commémorative des soldats morts pendant la guerre de 2006 au Liban, que « l'armée

israélienne restera dans les zones de sécurité au Liban, en Syrie et à Gaza pour une durée indéterminée », afin de protéger les habitants d'Israël contre « les éléments djihadistes ».

Il a ajouté : « Nous ne quitterons pas les zones de sécurité », tout en avertissant une nouvelle fois l'Iran qu'il subirait « des frappes d'une extrême puissance » s'il attaquait les forces israéliennes déployées au Liban.

Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a, pour sa part, déclaré mardi lors d'une visite dans la zone du sud du Liban occupée par les forces israéliennes :

« Nous disons à l'Iran et au Hezbollah : quittez cet endroit. Vous n'y avez plus votre place. Deux États souverains veulent vivre en paix, dans la sécurité et la prospérité, aussi bien pour les habitants du nord d'Israël que pour ceux du sud du Liban. »

Enfin, Mohammad Bagher Ghalibaf a affirmé que les exportations pétrolières iraniennes avaient fortement augmenté depuis la levée du blocus américain sur les ports iraniens.

Il a déclaré à la télévision officielle : « Depuis la levée du blocus jusqu'à aujourd'hui, nous avons exporté plus de 40 millions de barils de pétrole. »

Il a ajouté : « Au cours des cinquante à soixante jours qui ont précédé cette décision, nous n'étions pratiquement plus en mesure d'exporter un seul baril de pétrole. »

Remarque : Ce texte est présenté comme un article d'actualité. Je ne peux pas confirmer l'exactitude des faits rapportés (accord, mémorandum, déclarations ou événements) sans vérification auprès de sources indépendantes.

R.I

CONGRÈS AMÉRICAIN

Affrontement politique autour de l'aide militaire à Israël

Une nouvelle bataille politique s'intensifie au Congrès américain autour de l'aide militaire accordée à Israël, sur fond de fortes divisions entre élus progressistes, républicains opposés aux interventions militaires et défenseurs traditionnels du soutien à Tel-Aviv. Au cœur du débat se trouve une proposition visant à bloquer une partie importante de l'aide militaire américaine, estimée à plusieurs milliards de dollars par an, alors qu'une campagne de lobbying intense menée par le puissant comité d'action politique pro-israélien AIPAC cherche à empêcher toute remise en cause de ce financement.

Le député démocrate progressiste Greg Casar a annoncé son intention de soutenir un amendement législatif proposant la suspension d'environ 3,3 milliards de dollars d'aide militaire annuelle destinée à Israël. Il a affirmé qu'il voterait en faveur de ce texte dès son examen à la Chambre des représentants. Selon lui, les actions militaires d'Israël à Gaza constituent de graves violations du droit international, et les États-Unis ne devraient pas continuer à financer

l'armement du gouvernement de Benjamin Netanyahu. Il estime également que l'implication américaine dans les tensions régionales, notamment avec l'Iran, est en partie liée à ce soutien militaire.

L'amendement est porté par le républicain Thomas Massie et prévoit l'interdiction d'utiliser des fonds publics américains pour financer l'aide militaire à Israël, y compris la suppression du dispositif actuel qui garantit à ce pays environ 3,3 milliards de dollars par an jusqu'en 2028 dans le cadre d'un accord bilatéral. Cette initiative constitue l'une des tentatives les plus directes pour remettre en cause la structure de l'aide militaire américaine au Moyen-Orient.

Cependant, cette proposition suscite une forte opposition au sein du Congrès. Le lobby AIPAC a rapidement mobilisé ses réseaux afin de convaincre les parlementaires de rejeter l'amendement. Plusieurs élus, notamment parmi les démocrates modérés et les républicains pro-israéliens, jugent cette mesure excessive et potentiellement déstabilisatrice pour les relations entre les deux pays. Le chef de la majorité dé-

mocrate à la Chambre, Hakeem Jeffries, a même organisé une réunion interne afin de définir une position commune avant le vote.

Dans le même temps, certains élus progressistes continuent de soutenir la proposition. Alexandria Ocasio-Cortez a notamment déclaré que de nombreux électeurs de sa circonscription s'opposent à la poursuite d'une aide militaire inconditionnelle à Israël. Pour les partisans de l'amendement, les récents sondages montrent une baisse du soutien populaire à cette aide renforçant leur position, en particulier au sein de l'électorat démocrate.

Les défenseurs du texte s'appuient également sur des rapports d'organisations internationales, dont certaines agences des Nations unies, accusant l'armée israélienne de violations graves des droits humains à Gaza, notamment des attaques ayant touché des civils et des enfants. Ces éléments sont utilisés pour justifier la nécessité de conditionner ou de suspendre l'aide militaire américaine.

Par ailleurs, une autre initiative visant à réduire la coopération militaire et technologique entre

les États-Unis et Israël a échoué à franchir une étape procédurale importante au Congrès. Un amendement visant à supprimer un programme de coopération en matière de défense a été bloqué avant même d'être soumis au vote, ce qui a été dénoncé par ses auteurs comme une entrave au processus démocratique.

Les organisations de défense des droits humains, telles que Human Rights Watch et Amnesty International, ont mis en garde contre une coopération militaire renforcée dans le contexte actuel, estimant qu'elle pourrait engager la responsabilité des États-Unis dans d'éventuelles violations du droit international.

Malgré ces revers partiels, le débat reste ouvert et devrait se poursuivre au Sénat, où certains élus, dont Bernie Sanders, envisagent de relancer les propositions de réduction de l'aide militaire. Le sujet s'impose ainsi comme l'un des plus sensibles du moment au sein du Congrès américain, révélant des fractures profondes sur la politique étrangère des États-Unis au Moyen-Orient.

R.I

TÉLÉ

TF1 All Her Fault
21h10



A Chicago, Marissa Irvine se présente au 14 Arthur Avenue pour récupérer son fils, Milo, censé être avec un camarade de classe de sa nouvelle école. Mais la femme qui lui ouvre la porte n'est ni la mère de l'ami de son fils, ni sa nourrice.

arte Volver



21h07

Raimunda travaille et vit à Madrid avec son mari et sa fille Paula. Sa soeur habite à proximité et leur mère Irene, décédée il y a plusieurs années dans l'incendie d'une maison avec leur père, leur manque. Une ancienne voisine rapporte qu'elle a vu le fantôme d'Irene.

T8 La loi d'Alexandre
20h55



Alexandre Laurent et Raphaël Menaud, inséparables depuis leur enfance, sont devenus des avocats réputés. Leur amitié est subitement brisée le jour où Alexandre apprend le meurtre de son associé, tué par un club de golf.

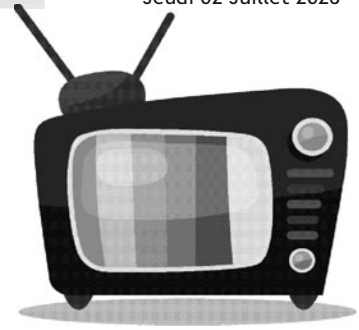
gulli Polly et moi



20h55

Reuben Feffer a construit sa vie comme un tableau Excel parfait : chaque case remplie, chaque risque calculé, chaque émotion soigneusement rangée dans un dossier classé. Expert en évaluation des risques pour une compagnie d'assurances, il a élevé la prudence au rang d'art de vivre.

VISION



france 2 Un château en Espagne



21h10

UN CHATEAU EN ESPAGNE (2007)

MOVIE REVIEW

Après la mort de son mari, Fanny se retrouve plongée dans un cauchemar. Sans le sou et désormais sans toit, elle doit survivre dans la rue avec ses deux enfants, mais fait tout pour remonter la pente...

C STAR The Riot Club

21h15



C'est le début de l'année universitaire à Oxford, et Miles et Alistair y font leur rentrée. Le premier, d'un caractère ouvert, rencontre rapidement Lauren, une autre élève de l'université, avec qui il entame une relation. Alistair, plus renfermé, reste le plus souvent seul.

RMC LIFE Cold Case

21h25



Après la découverte d'un pistolet ayant servi dans le meurtre de Mick Malone en 1986, Lilly Rush et son équipe de Cold Case décident de rouvrir ce dossier longtemps oublié.

"Michael" : Le film devient le biopic le plus rentable de l'histoire du cinéma



Le box-office mondial vient de connaître un bouleversement majeur. Avec 977 millions de dollars de recettes au compteur, le film "Michael", centré sur la vie du roi de la pop Michael Jackson, a officiellement dépassé les 975 millions de dollars engrangés par "Oppenheimer" de Christopher Nolan. «Oppenheimer» détenait auparavant le record du film inspiré d'une histoire vraie, avec 975 millions de dollars de recettes mondiales, une somme remarquable pour un drame historique d'une durée de près de trois heures. «Michael» est déjà devenu le biopic musical le plus lucratif de tous les temps, dépassant «Bohemian Rhapsody» (2018), consacré à Queen et qui avait engrangé 911 millions de dollars à travers le monde.

Le film « Michael », distribué par Lionsgate aux États-Unis et par Universal sur les marchés internationaux, a rapporté 607,2 millions de dollars à l'étranger et 370,2 millions de dollars aux États-Unis depuis avril.

Le film a réalisé 97 millions de dollars de recettes aux États-Unis et 217 millions dans le monde lors de sa sortie, battant ainsi le record du meilleur démarrage pour un biopic musical établi en 2015 par « Straight Outta Compton » (60 millions de dollars). Porté par les recommandations et les nombreux visionnages, « Michael » a connu un succès commercial constant tout au long de la saison estivale, malgré une forte concurrence.

Réalisé par Antoine Fuqua, « Michael » retrace le parcours de l'artiste, des Jackson 5 à son statut de « Roi de la Pop ». Jaafar Jackson, le neveu du chanteur dans la vraie vie, incarne Michael Jackson pour ses débuts d'acteur, aux côtés de Colman Domingo et Nia Long, qui jouent ses parents, Joe et Katherine.

Entre autres records, «Michael» est le film le plus lucratif de l'histoire de Lionsgate, dépassant «Hunger Games : L'Embrasement» (2013), qui avait rapporté 865 millions de dollars. Le studio devrait donner son feu vert à au moins un autre biopic sur Jackson.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tiaret: Un riche programme récréatif au profit des enfants et des jeunes durant les vacances d'été

La bibliothèque principale de lecture publique " Mohamed El-Mili " à Tiaret a lancé récemment un programme culturel et récréatif destiné aux enfants et aux jeunes, placé sous le slogan " Un été agréable et utile dans notre bibliothèque ".

Ce programme, qui se poursuivra jusqu'au 21 août prochain, comprend divers ateliers consacrés à la lecture, au résumé de contes, au dessin, au coloriage, aux travaux manuels, ainsi qu'à des jeux d'intelligence tels que les quiz et le soroban. Il prévoit également des ateliers de calcul, de contes, de jeux de réflexion, ainsi que des cours d'initiation aux langues arabe, française et anglaise.

Ces activités sont encadrées tout au long de la semaine par les cadres de la bibliothèque, en collaboration avec plusieurs enseignants bénévoles spécialisés dans l'éducation et les jeux de réflexion, ce qui a permis d'attirer un nombre important d'enfants scolarisés et de jeunes.

La bibliothèque principale et ses treize annexes, réparties à travers les communes de la wilaya, accueillent en moyenne près de 200 enfants et jeunes par jour, grâce à la diversité des activités proposées. Elle a précisé que certaines activités, telles que les quiz et le soroban, sont parfois remplacées par des projections de documentaires scientifiques.

Le programme comprend également l'organisation de concours religieux et de réflexion, ainsi que des manifestations à caractère historique. A ce titre, une conférence sera organisée à la bibliothèque communale de Oued Lili à l'occasion de la célébration de la Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, afin d'évoquer les sacrifices consentis par les moudjahidines et les martyrs de la région durant la glorieuse Guerre de libération nationale.

Par ailleurs, la bibliothèque prévoit un concours à l'occasion du Mawlid Ennaboui Echarif, destiné aux enfants âgés de 10 à 16 ans. Il portera sur la réalisation de vidéos de saynètes illustrant des valeurs inspirées de la Sira (biographie du Prophète), ainsi qu'un concours de poésie classique arabe consacré au Madih (éloge) du Prophète. Le programme sera clôturé par une cérémonie de remise de prix aux lauréats des différents concours, ainsi qu'un hommage aux encadreurs bénévoles et à plusieurs employés de la bibliothèque, en reconnaissance de leur contribution au succès de cette manifestation estivale.

R.C

43^e Festival international de Bizerte 2026 : Cheb Mami, Amina Fakhet et Saber Rebaï à l'affiche

Le Festival international de Bizerte se tiendra du 17 juillet au 19 août 2026. Cet événement culturel incontournable accueillera 17 spectacles réunissant de grands artistes tunisiens et arabes de renom au théâtre de plein air de la ville. Le festival débutera avec un concert de la chanteuse à la voix angélique Aya Daghnoy et se poursuivra jusqu'au 19 août, proposant une programmation variée mêlant musique et théâtre, et accueillant une sélection des plus grandes stars de la scène tunisienne et arabe.

La star algérienne du raï, Cheb Mami, se produira à Bizerte le 26 juillet, suivie de l'artiste libanais Rami Ayach le 4 août. Par ailleurs, le chef d'orchestre franco-marocain Amine Bouchar rencontrera le public le 9 août, lors d'un spectacle interactif placé sous le slogan "Le public est le cœur". Pour la deuxième année consécutive, la "diva" Amina Fakhet revient sur la scène du Festival de Bizerte le 11 août, suite au grand succès qu'elle a rencontré lors de l'édition précédente. Le festival accueillera également l'artiste libanais Adam le 13 août, tandis que le légendaire Lotfi Bouchnak sera l'un des invités les plus prestigieux de l'événement, le 15 août. Les amateurs d'art populaire pourront rencontrer Walid Al-Saleh le 1er août, tandis que les fans de rap auront rendez-vous avec la star tunisienne Abdel Karim Bouziane «Kazo» le 17 août.

Le spectacle «La Visite» de Sami Lajmi est présenté au Festival de Bizerte pour la onzième année consécutive, avec une représentation le 6 août.

Le rideau tombera sur les activités de la quarante-troisième édition du Festival international de Bizerte le 19 août avec la star tunisienne et arabe Saber Rebaï.

N.C

UN HOMMAGE À L'UNE DES GRANDES FIGURES DE LA LITTÉRATURE ALGÉRIENNE

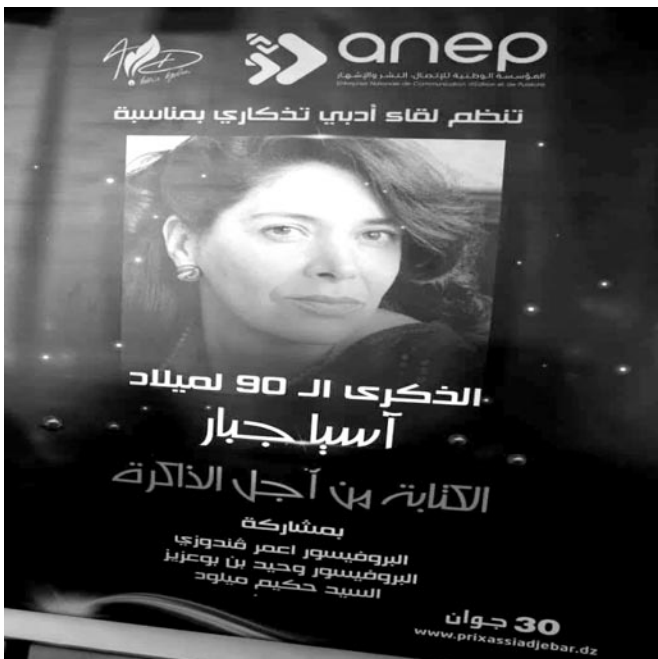
L'Anep célèbre le 90e anniversaire de la naissance de Assia Djebar

À l'occasion du 90e anniversaire de la naissance de la romancière Assia Djebar, l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) a organisé, mardi, une conférence sur le parcours singulier et l'œuvre prolifique de cette grande femme de lettres. Cette rencontre-commémorative a été animée par le professeur Wahid Ben Bouaziz à l'Université d'Alger 2, le professeur d'anglais et d'études de littérature anglaise et postcoloniales à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, Amar Guendouzi et le professeur à l'Université de Tlemcen et également président du Jury de la 8e édition du Grand prix Assia-Djebar, Hakim Miloud.

Lors de cette rencontre intitulée "L'écriture en faveur de la mémoire", les intervenants ont restitué les parcours de l'écriture et de la critique dans l'œuvre d'Assia Djebar et leurs différentes étapes, en prenant pour point de départ son premier roman, "La Soif", qu'elle avait écrit à la fleur de l'âge (20 ans) durant la Guerre de libération.

Après l'indépendance, Assia Djebar s'est engagée dans un travail de réécriture de la mémoire nationale afin de déconstruire le récit colonial sur l'Algérie et les Algériens, à travers des œuvres majeures comme "L'Amour, la fantasia", dans lequel elle met en lumière les crimes perpétrés dans les montagnes du Dahra durant la colonisation. Pour les conférenciers, cette nécessité de proposer un autre corpus historique, Assia Djebar l'a basée sur "le référent de la mémoire" et du souvenir, pour leurs aspects "intime, individuel et personnel", faisant ainsi fi de l'histoire telle qu'elle est écrite et transmise par le colonisateur car empreinte de mensonges et de contrevérités.

La romancière a également publié "La Femme sans sépulture", un roman dédié au



combat de la martyre Zouli-kha Oudai, "arrêtée puis atrocement torturée, avant d'être jetée d'un hélicoptère".

Les intervenants ont aussi évoqué d'autres écrits d'Assia Djebar : "Le Blanc de l'Algérie", "Loin de Médine", "Les nuits de Strasbourg" (ou la recherche du vivre-ensemble entre le "Moi" et l'"autre"), "Femmes algériennes dans leurs appartements", ainsi que "Nulle part dans la maison de mon père", un récit autobiographique dans lequel elle revient sur son enfance à Cherchell, son parcours et la relation privilégiée qu'elle entretenait avec son père. Les professeurs d'université ont ensuite évoqué les différents champs culturels et intellectuels dans lesquels Assia Djebar évoluait, allant, outre la littérature, de l'histoire à la sociologie, de la critique litté-

raire et l'anthropologie, au théâtre et cinéma.

Ainsi, la critique littéraire qui a accompagné le riche parcours de cette écrivaine a été rappelée par les conférenciers, unanimes à estimer qu'Assia Djebar demeure une "figure majeure et emblématique des Lettres algériennes" et que son œuvre, "saluée pour sa polyphonie", mérite d'être célébrée "pour avoir restitué la mémoire nationale à travers un regard profondément algérien".

La conférence a ensuite été ouverte au débat avec l'assistance, permettant aux membres du Jury de la 8e édition du Grand prix Assia-Djebar du roman 2026, présents à cette rencontre, d'intervenir et de revenir sur une autre facette du parcours de l'écrivaine, avec le théâtre et le cinéma notamment.

Outre son président Hakim Miloud, le jury du 8e Grand prix Assia-Djebar est composé des membres suivants : le sociologue Mustapha Madi, le spécialiste en littérature populaire Hamid Bouhabib, l'écrivaine Maïssa Bey, le président de l'Académie algérienne de la langue arabe (AALA), Cherif Meribai, l'écrivaine Meriem Guemache, la romancière Leïla Hamoutène, le poète Ahcene Mariche, le chercheur en langue amazighe Koussaila Alik et le poète et traducteur Idir Belali.

Organisé depuis 2015 en hommage à la célèbre romancière algérienne Assia Djebar (1936-2015), ce Grand prix récompense la meilleure œuvre romanesque écrite en arabe, en amazighe et en français.

R.C

Djamaâ El-Djazair : Une conférence scientifique sur les manuscrits du fiqh malékite

Le recteur de Djamaâ El-Djazair, cheikh Mohamed Maâ-moun Al Kacimi Al Hoceini, a souligné, mardi à Alger, l'importance des manuscrits du fiqh (jurisprudence) malékite dans les fonds documentaires algériens, constituant "un patrimoine important dans l'ancrage du référent religieux national et la préservation de la mémoire scientifique de l'Algérie". Lors de l'ouverture des travaux d'une conférence scientifique intitulée "Les manuscrits du fiqh malékite dans les fonds documentaires algériens: le rôle de référence et la valeur du patrimoine", le recteur de Djamaâ El-Djazair a estimé que le choix des manuscrits de la jurisprudence malékite, comme thème de ce

forum, "n'est pas un choix fortuit, mais représente l'épine dorsale du référent. Et de préciser que ces manuscrits "n'ont pas seulement conservé les textes de jurisprudence, mais également l'héritage d'une école scientifique séculaire, ayant contribué à asseoir le référent religieux national, à façonner la personnalité scientifique algérienne et à unifier son essence religieuse, au fil des siècles".

Il a également souligné que la valeur scientifique de cette conférence a été élevée par Djamaâ El-Djazair réside dans l'étude des manuscrits et du fiqh malékite, en tant que "témoins de la formation de la personnalité scientifique en Algérie et de l'évolution de

son référent religieux au fil des siècles, jusqu'à faire du référent malékite l'un des piliers de l'union spirituelle et culturelle du peuple algérien.

Au terme de son allocution, le recteur de Djamaâ El-Djazair a lancé un appel aux "oulémas, aux familles algériennes, aux zaouïas, aux détenteurs des fonds manuscrits privés ainsi qu'à toute personne possédant un ou plusieurs manuscrits", les invitant à les confier à Djamaâ El-Djazair, où ils bénéficieront de l'attention scientifique, de la conservation technique, d'un catalogage, d'une numérisation et d'une mise à la disposition des chercheurs.

De leur côté, les intervenants lors de cette conférence qui a

connu la participation d'enseignants, de chercheurs et de spécialistes du patrimoine du manuscrit et du fiqh malékite, ont abordé plusieurs thématiques en lien avec la valeur scientifique et de patrimoine des manuscrits.

Les travaux de la conférence se sont clôturés en réaffirmant l'importance de poursuivre les efforts visant à valoriser les manuscrits du fiqh malékite et à préserver ce capital scientifique, étant une partie de la mémoire nationale et du patrimoine islamique et humain.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

4 morts et 150 blessés au cours des dernières 24 heures

Quatre personnes ont trouvé la mort et 150 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas du pays au cours des dernières 24 heures, a indiqué un communiqué de la Protection civile publié hier.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE ET LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Naftal rassure sur la disponibilité des produits pétroliers

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers, Naftal, a annoncé, hier, que ses services fonctionneront normalement durant la période allant du 2 au 5 juillet 2026, coïncidant avec les élections législatives et les célébrations du 64^e an-

niversaire de la Fête de l'Indépendance.

Dans un communiqué, la société a précisé que l'ensemble de ses stations-service et de ses points de vente poursuivront leurs activités selon le système de permanence en vigueur, assurant un service 24 heures sur 24, comme tous les autres jours de l'année.

La même source a ajouté que cette organisation vise à garantir un approvisionnement régulier et continu en différents produits pétroliers sur l'ensemble du territoire national, afin de répondre aux besoins des citoyens durant cette période. À cette occasion, Naftal a adressé ses félicitations au peuple algérien à l'occasion du 64^e anniversaire de la Fête de l'Indépendance, exprimant ses vœux de davantage de progrès et de prospérité pour l'Algérie.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:31	12:50	16:33	20:29	21:47

Météo

Alger	☀️	29	Tizi Ouzou	☀️	27
Tiaret	☀️	31	Béjaïa	☀️	27
Constantine	☀️	28	Oran	☀️	28

TLEMCCEN

Saisie de plus de 71 kg de kif traité en provenance du Maroc

Les services opérationnels de la Sûreté nationale à Tlemccen ont saisi, au cours de cette semaine, plus de 71 kg de kif traité en provenance du Maroc, démantelé deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic illicite de drogue et arrêté quatre de leurs membres, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

La première opération, menée par la Bri-

gade de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Maghnia, s'est soldée par "la saisie de 55 kg de kif traité qui étaient dissimulés dans le véhicule du principal suspect, et l'arrestation de ses deux complices dans cette opération", précise-t-on de même source. Quant à la seconde opération, menée par le service régional de la lutte contre le trafic illicite des stupéfiants de Tlemccen, elle s'est soldée par "la saisie de 16 kg et 550 g de kif traité et de 250 g de drogues dures (cocaïne), ainsi que par l'arrestation du principal suspect dans cette affaire". "Les suspects ont été présentés successivement devant le procureur de la République près le tribunal de Maghnia et le procureur de la République près le tribunal de Bab El Assa", a conclu le communiqué.

PROTECTION DES ENFANTS CONTRE LA VIOLENCE

Présentation du guide pratique

La déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, a présidé une réunion de la commission de coordination permanente, relevant de l'Organe national pour la protection et la promotion de l'enfance (ONPPE) dans sa nouvelle composition, a indiqué, mardi, un communiqué de cette instance. La nouvelle composante de la commission «comprend 16 secteurs ministériels et des représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, de la Protection civile ainsi que des acteurs de la société civile», a souligné la même source.

La réunion a été consacrée «à la présentation du guide pratique des intervenants à la protection des enfants contre toute forme de violence. Ce guide a été élaboré par la commission multisectorielle installée par le Premier ministre, sous la présidence de la déléguée nationale à la protection de l'enfance», a ajouté le communiqué. Ce guide «est le fruit d'un travail participatif entre les différents secteurs et instances concernées par la protection de l'enfance et se veut un cadre référentiel unique visant à unifier les mécanismes d'intervention et de prise en charge des enfants victimes de vio-

lence, à travers la définition des circuits d'intervention ainsi que des rôles et responsabilités des différents intervenants, ce qui renforce la coordination et l'intégration et permet de perfectionner le système de protection de l'enfance, en garantissant une réponse efficace en temps réel qui privilégie l'intérêt de l'enfant».

Dans ce contexte, la commission nationale pour la protection de l'enfance a affirmé «l'importance de mobiliser tous les acteurs concernés pour une application efficace des contenus du guide et sa vulgarisation au niveau national, l'objectif étant d'unifier les pratiques, d'améliorer la qualité de la prise en charge et de renforcer la protection des enfants contre toute forme de violence».

Un volet des travaux de la réunion a été consacré à la présentation et au débat du programme d'action de la commission lors du 2^e semestre de l'année 2026, à la lumière des priorités et des sujets d'actualité, notamment en ce qui concerne l'organisation de colloques au niveau national et l'organisation d'activités de sensibilisation, voire la célébration d'occasions nationales et internationales sur l'enfance», a conclu le document.

CLIMAT

Les océans mondiaux ont atteint un pic de chaleur en juin



Les océans mondiaux viennent de connaître leur mois de juin le plus chaud jamais observé et pourraient battre de nouveaux records en 2026, sous l'effet combiné d'El Niño et du réchauffement climatique, a annoncé mercredi l'observatoire européen Copernicus Marine. La température moyenne à la surface des océans, qui couvrent les deux-tiers de la planète, a atteint 20,98 C en moyenne en juin, battant le précédent record de juin 2024 (20,89 C). Le premier semestre 2026 dans son ensemble est le deuxième plus chaud jamais enregistré, juste derrière les six premiers mois de 2024. "Les conditions actuelles pourraient indiquer le début d'une nouvelle phase, nous conduisant, une fois de plus, en territoire inconnu", a prévenu Carlo Buontempo, directeur du Service Copernicus sur le changement climatique, cité dans un

communiqué. "Avec des températures océaniques à ces niveaux et El Niño à l'horizon, nous devrions voir d'autres records de température tomber dans les mois à venir", a-t-il ajouté.

Les températures ont été particulièrement élevées en juin dans le centre et l'est du Pacifique équatorial, la zone qui subit de plein fouet l'effet d'El Niño, phénomène climatique naturel qui réchauffe les eaux de surface, entraînant des épisodes de sécheresse, inondations et températures record dans le monde.

L'océan Pacifique tropical a ainsi enregistré son premier semestre le plus chaud de l'histoire (26,91 C), battant d'un cheveu le précédent record établi en 2016.

Selon les experts, El Niño pourrait devenir en fin d'année l'un des plus intenses jamais enregistrés. En 2024, dernière année en date marquée par ce phénomène, la température

moyenne à la surface des océans avait atteint un niveau record de 20,9 C en moyenne, avant de reculer légèrement l'année suivante, selon les statistiques de Copernicus. Ce phénomène climatique naturel, qui revient tous les deux à sept ans, s'ajoute à une tendance de fond de réchauffement des océans, dû à l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Les océans jouent en effet un rôle de régulateur du climat en absorbant 90% de la chaleur excédentaire générée par les activités humaines, notamment la combustion de pétrole, de gaz et de charbon. Depuis le début de l'année, les quatre cinquièmes (82%) de l'océan mondial ont connu des vagues de chaleur marines. Près de la moitié de la surface océanique a souffert de canicules fortes à extrême. L'océan pacifique tropical et la mer Méditerranée ont été particulièrement touchés.

CONCOURS "MEDIA STAR" 2026

Prolongation du délai de participation jusqu'au 31 août prochain

La société Ooredoo a annoncé, ce mercredi dans un communiqué, une prolongation exceptionnelle du délai de dépôt des candidatures pour la 19^e édition du concours «Media Star», désormais fixé au 31 août 2026. Selon le communiqué, cette décision a été prise «en réponse au grand nombre de demandes émanant de journalistes souhaitant bénéficier d'un délai supplémentaire leur permettant de finaliser leurs travaux journalistiques». La même source précise qu'«après examen de ces demandes et avec l'accord des membres du jury, Ooredoo a décidé d'accorder cette prolongation exceptionnelle afin de permettre à un plus grand nombre de professionnels d'achever leurs travaux et de les publier ou de les diffuser dans leurs différents médias».

À cet effet, l'entreprise invite les journalistes participant à cette édition à réaliser

des travaux portant sur le thème : «L'intelligence artificielle et l'avenir des médias en Algérie : défis et perspectives», un sujet en phase avec les mutations technologiques et médiatiques rapides que connaît le monde aujourd'hui. Les journalistes pourront ainsi soumettre des travaux réalisés en arabe, en tamazight, en français ou en anglais, à condition qu'ils aient été publiés ou diffusés par des médias algériens entre le 15 août 2025 et le 31 août 2026. Le communiqué rappelle que les dossiers de candidature doivent être déposés via la plateforme électronique dédiée au concours, accessible aux adresses suivantes : <http://ore.do/media-star-participation>, <https://mediastar.ooredoo.dz>. Les candidatures peuvent également être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : Mediastar@Ooredoo.dz.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Un sixième groupe d'imams envoyé en formation à l'Académie d'Al-Azhar

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a reçu, mardi à Alger, le sixième groupe d'imams envoyés en formation à l'Académie mondiale d'Al-Azhar, relevant du Complexe des recherches islamiques d'Al-Azhar en République arabe

d'Égypte, indique un communiqué du ministère. Cette audience s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des clauses de l'accord de coopération entre l'Algérie et l'Égypte dans le domaine des affaires religieuses et des wakfs", a conclu la même source.